This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Vet. Fr. II A. 523

MÉLANGES
DE LITTERATURE,
TIREZ
DES LETTRES MANUSCRITES
DE M. CHAPELAIN,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

par m. Camusat.

A PARIS,

Chez BRIASSON, ruë Saint Jacques, à la Science.
ET
JEAN-FRANÇOIS TABARIE, sur le Quay de Conty, au coin de la ruë Guenegaud.

M. DCC. XXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1964
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE
DES AUTEURS citez dans cet Ouvrage.

A

Ablancourt (M. d') 237-239
Académie della Crusca, 1-4
Allatius (Les) 42. 43
Ammirati (Scipion) 108
Arioste (l') 1-4
Aubery (Antoine) 209. 210
Aubignac (l'Abbé d') 181-186

B

Balesdens, 257
Barros, (Jean de) 24. 25
Bautru, (Le Comte de) 260. 261
Benserade, (Isaac de) 194

Bentivoglio (Le Card.) 101 - 136
Bezons. (M. de) 162
Bigot (Emeric) . . . 17. 19
Bodin (Jean) . . 167 - 180
Boëcler (Henr.) 23. 24. 35. 36. 55
Boileau (Gilles) 137. 150. 245
Boyer (Claude) 190
Bourzeys (Amable) 218. 219
Brienne (M. le Comte de) 51 - 54
Bussieres (Le P. de) 6. 59 - 61. 222

C

C*Aillieres* (M. de) 67 - 76
Carrel, (Jacq.) 206. 207
Casaubon le fils. . . 79
Cassaigne (l'Abbé) 253 - 255
Chambon (L'Abbé de) 264. 265
Chambre (M. de la) 227. 228
Chambre (L'Abbé de la) . . 91
Chapelain (Jean) 233 - 235
Charpentier (Pierre) 239. 240
Chaumont, Evêque d'Acqs. (M. de) 256. 257.

Chevreau (Urbain) 203. 204
Clerc (M. le) 246. 247
Coislin (Le Marquis de) 265
Colletet (Guill.) 5.6
Commire (Jean) 223. 224
Connestagio, 119. 120
Conrart (Valentin.) 28. 231- 233
Conringius (Herm.) 54
Corneille (Pierre) 250. 251
Corneille (Thomas) 191
Cossart (Gab.) 223
Cotelier (Jean-Baptiste) 13 - 17. 218. 219
Cotin (L'Abbé) 248. 249

D

DAti (Carlo) 46. 50
Doujat (M.) 230

E

EFfiat (Le Marq. d') 87. 88
Esprit (M.) 257. 258
Estrées (César Card. d') 263

F

Fermat (M. de) 1
Ferrari (Ottavio) 7. 8
Fevre (Tan. le) 218
Flechier (M.) 215
Fleuret (Le Marquis de S.) 56-59
Freinshemius (Jean) 29-33
Frenicle, 202
Frison (Leonard) 223
Fremont d'Ablancourt (M. de) 25. 27
Furetiere (Antoine) 245-246

G

Gaudin (Le P.) 221
Gaumin (Gilbert) 216
Genié (S.) 224.2[illegible]
Gevart (M.) 50
Gilbert (M.) 192.193
Giry (M. de) 236. 237
Godeau, (Ant.) 43.46.262. 263
Godefroy (Denis) 212. 112
Gombauld (Jean de) 230.231

Gomberville (Marin le Roi, sieur de) 229
Gournay (Mesdemoiselles de) 11. 13
Grand (M. le) 90
Gronovius (Jean-Fred.) 41. 42
Guicciardin, 120

H

Hamel (M. du) 225
Hayes (des) 217. 218
Hornius (M.) 33
Hospital (Le Chancelier de) 61. 62
Huet (Pierre Daniel) 214
Huygens (Constantin) 92. 95
Hyppolite à Lapide, 54. 56

I

Isarn (M.) 57-59

L

Labbe (M.) 39
Laboureur (Jean le) 212. 213
Lancelot (Claude) 27. 281. 50-166

Lavanna (Jean-Bapt. de) 24. 25

M

Maignan (Le P.) 220
Mambrun (Le P.) 89. 90
Marets (M. des) 255. 256
Marolles (L'Abbé de) 26. 28. 201
Marthe (M. de Sainte) 213
Martinius (Le P.) 78. 79
Maury, 219
Menardiere (La) 95. 251. 253
Menage (Gilles) 79. 81. 95. 100-145-186-189
Mezeray (François-Eudes de) 240. 242
Modene (M. le Comte de) 88. 89
Moine (Le P. le) 6. 7. 202. 203
Moliere (J. B. de) 192
Montmort (M. de) 259. 260
Morus (Alex.) 85. 86
Moulin (Pierre du) 62. 67

N

NIcole (Pierre) 27

O

OGier (M.) 204
Ouvrier (d') 197.198

P

PAolo (Fra.) 110
Patru (Olivier) 235.236
Pelisson (Jean de) 140.249
Perefixe (Hard. de) 264
Peregrino (Camillo) 3
Perier (Charles du) 214.215
Petit (Pierre) 193
Petit le Medecin (M.) 84.85.217
Prieur (Phil. le) 39.41
Pure (L'Abbé de) 871

Q

QVillet (M.) 95
Quinault (Phil.) 191

R

Racan (M. de) 226. 227.
Rapin (Le P.) 220.
Reinesius (Thomas) 20. 22
Retbaldus (M.) 85
Rotrou (M. de) 4

S

Salomon (M. de) 261. 262
Scudery (M. de) 249. 250
Segrais (Jean Regnaud de) 247
Senault (Jean-François) 204. 205
Silhon (M. de) 242. 243
Sorbiere (M. de) 195. 196
Spanheim (Ezechiel) 90. 91. 207. 208

T

Tallemant (M. l'Abbé) 244
Tasse (Le) 1. 4
Thevenot (Melchisedech.) 198. 200
Trevoux (Les PP. Journalistes de) 38

V

Valois (Mr de) 79. 219
Varillas (Antoine) 208. 209
Vattier (M.) 205
Vavasseur (Jean) 27. 221. 222
Vayer (La Motte le) 86. 87. 225. 226.
Vayer le fils (M. de la Motte le) 210. 211
Villayer (M. le) 258. 259.
Vossius (Isaac) 33-39

W

Wagenseil (Jean-Christ.) 22. 23

Y

Yves (Le P.) 201

FIN.

ERRATA.

Page 9. ligne 10. ôtez le point après *siecle.*

Ibid. Effacez *ici.*

P. 41. lig. 45. lisez *de litteris Canonicis Tractoriis , & Synodicis cum appendice.*

P. 79. lig. 10. *Lucrece*, lisez *Laerce.*

P. 89. lig. 13. 1656. lisez 1666.

A MONSIEUR
COUVAY,
SECRETAIRE DU ROY,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE CHRIST,

MONSIEUR,

J'aurois quelque lieu de craindre que le nom de M. Chapelain, *dont les Lettres manuscrites m'ont*

a

fourni ce petit Ouvrage, ne vous prévint entierement contre le goût de l'Editeur, si je ne connoissois pas à quel point les préjugez trouvent peu d'accés dans vôtre esprit: Cette raison me fait esperer, MONSIEUR, *que quand même les Satyres de M.* Despreaux *auroient fait quelque impression sur vous; que quand elles vous auroient accoûtumé à regarder M.* Chapelain *comme un homme méprisable, vous reviendriez bien-tôt sur son compte, & rendriez à ses talens la justice qui leur est dûë, dés que vous le connoîtrez mieux.*

Mais ne croyez pas, MONSIEUR, *que pour réhabiliter*

la réputation de M. Chapelain, je m'engage dans des opinions insoûtenables : malgré les Eloges dont la Pucelle *a esté precedée,* (a) *malgré ceux dont elle a été suivie,* (b) *il faut convenir de bonne foy que ce Poëme est tombé avec raison, parce que la versifi-*

(a) Tous les Gens de Lettres de ce tems-là, parloient de *la Pucelle* comme d'un Ouvrage qui devoit égaler l'*Iliade* & l'*Eneïde*, & quelque Ecrivain lui appliqua le *nescio quid majus nascitur Iliade.*

(b) Elle a eû depuis peu un illustre Apologiste dans la personne de M. *Huet.* Aprés avoir dit que l'on auroit jugé plus favorablement de la *Pucelle* si M. *Chapelain* en eût fait imprimer la suite. Il ajoûte : *Nos qui totum Capellani opus perlegimus, pro certo possumus asseverare, suo illud non fuisse cariturum honore, meritisque laudibus, si melioribus temporibus, aut inter robustiora & aequiora ingenia extitisset.* (*a*) M. *Fléchier* qui avoit entre les mains cette seconde Partie, n'en parle pas si avantageusement, & il paroît qu'elle avoit produit sur lui le même effet que la premiere (*b*) Elle est actuellement dans la Bibliotheque que M. Huet a laissée aux Jesuites de la Maison Professe.

(a) *De rebus ad se pertinentibus.*

(b) *Let. au Pere de la Rue,* t. 1. p. 125. *du Menagiana.*

cation froide & languissante fait d'abord bailler ; & ne permet pas de réflechir sur les beautez du dessein, lequel est formé d'aprés les regles les plus exactes du Poëme-Epique, que l'Auteur connoissoit à fonds : mais aprés cet aveu on doit se donner de garde de passer du mépris de cet Ouvrage, au mépris de la personne du Poëte. M. Chapelain *a joüé un rôle considerable parmi les Sçavans du XVII. Siecle : Grammairien profond, Historien habile, Politique consommé, Critique sage & judicieux ; il a merité l'estime de trois des plus grands Ministres qui aient jamais gouverné la France ; & il ne s'est gueres fait de bons Livres pendant sa*

vie dont les Auteurs n'aïent tiré de lui des avis utiles.

Les Etrangers n'avoient pas moins de consideration pour M. Chapelain. *Le fameux* Conringius, *M.* Boëcler, *plusieurs Italiens celebres lui ont dedié leurs Ouvrages, & il a entretenu avec eux un commerce de litterature qui ne leur étoit pas infructueux.*

Je vous avouërai, MONSIEUR, *qu'aïant pris sur tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, des idées un peu plus favorables qu'on ne les a communément de M.* Chapelain; *je souhaitois passionnément recouvrer celles de ses Lettres qui n'étoient pas encore égarées : une des personnes du monde que j'honore d'avanta-*

ge, & qui me fait l'honneur de m'aimer, m'en prêta enfin un Recüeil en trois Volumes in Quarto assez épais : cette lecture acheva de me convaincre qu'il est dangereux de juger d'un homme sur quelques plaisanteries ; bonnes ou mauvaises, il n'importe : Les unes ne prouvent pas plus que les autres.

Ma surprise fut d'autant plus grande de trouver dans les Lettres de M. Chapelain *des jugemens que la capacité de l'Auteur rend plus precieux, & des Anecdotes qui répandent un grand jour sur l'Histoire litteraire de son tems ; que* Vigneul-Marville *& M.* Chevreau *ont fait leurs efforts pour les décrier d'avance. M.*

Chapelain, *dit le premier*, (a) *„ parloit bien, mais il n'entendoit „ rien à écrire des Lettres. Je me „ suis étonné mille fois comment „ aïant eû toute sa vie commerce „ avec* Balzac *&* Voiture, *& „ les autres qui ont réussi dans le „ genre épistolaire, il n'y eût fait „ aucun progrès. En effet, quand „ après sa mort on parla de don- „ ner ses Lettres au Public, „ M. le Duc de* Montausier *dit „ qu'il falloit bien s'en garder, „ & que ce n'étoit pas là son bel „ endroit.*

(a) *Mélanges d'Hist. & de Litt.* Tom. 2. p. m. 10. 11.

„ J'attribuë, continuë Vigneul-*„* Marville, *une si grande négli- „ gence en une chose fort commu- „ ne, & néanmoins si séante à un „ homme du monde, comme M.*

„ Chapelain, *à son extrême*
„ *avarice, qui lui faisoit épar-*
„ *gner l'encre & le papier. La*
„ *plûpart des Lettres que j'ai*
„ *vûës de lui étant très-courtes,*
„ *écrites à la hâte, & le plus*
„ *souvent sur les envelopes des*
„ *paquets qu'on lui adressoit : se*
„ *dédommageant ainsi d'une par-*
„ *tie du port, sur une feuille de*
„ *papier qu'il sauvoit.*

M. Chevreau, *parle des Lettres de M.* Chapelain *d'une maniere encore plus désobligeante :* „ *Deux ou trois cens Lettres* „ *que j'ai de lui*, dit-il séchement (a) *ne signifient rien.*

Je vais reprendre, MONSIEUR, *le témoignage de ces deux Auteurs ; & vous persua-*

(a) *Chevræana*, tom. 2. p. 28.

der, peut-être, qu'ils ne meritent ni l'un, ni l'autre, que l'on y ajoûte beaucoup de foy.

Pour Vigneul-Marville *on n'a jamais eû grande confiance en lui, & avec raison. Ce Chartreux, homme d'esprit, mais satyrique, ramassoit indifferemment toutes les Anecdotes qu'on lui racontoit, & se soucioit assez peu de la verité d'un fait, pourvû qu'il y pût donner un tour joli, & malin: de sorte que s'il ne disoit pas aussi positivement*, J'ai vû des Lettres très-courtes & écrites le plus souvent sur les envelopes, *je vous puis assurer,* MONSIEUR, *que je m'inscrirois en faux, contre un fait de cette espece, & aussi contraire à*

ce que j'ai vû moi même. Les Lettres de M. Chapelain *sont ordinairement très-longues, & il auroit fallu des envelopes d'un furieux volume pour les contenir: Quant à son avarice, il est vrai qu'elle lui a été reprochée par tous les Collecteurs d'*Ana*, & qu'ils ont pris plaisir à enjoliver cette matiere; chacun à proportion du talent que le ciel lui avoit donné pour la narration; mais j'ai de la peine à croire qu'elle fût aussi excessive qu'ils le disent; & l'eût-elle été encore plus, est-il croiable qu'un homme aussi rigide observateur des plus legeres bienséances, eût manqué de respect, à ce point-là, aux personnes avec lesquelles il étoit en relation? Vi-*

gneul-Marville *eſt mieux fondé dans le reproche qu'il lui fait, de n'avoir jamais pû attraper dans ſes Lettres l'Eloquence de* Balzac, *&* *le naturel de* Voiture, *mais ce n'eſt pas toujours par-là que les Lettres des Sçavans plaiſent davantage : Dans le commerce ordinaire qu'ils ont enſemble, vous le ſçavez,* MONSIEUR, *ils cherchent moins de belles paroles, que des inſtructions ſolides, &* *des faits curieux. Et en géneral les Lettres qui n'ont d'autres prix que celui qu'elles tirent du ſtile, ſont-elles les plus courues ? non, ſans doute, peut-être que l'on connoît plus generalement les Auteurs de cette eſpece ; mais on tire plus de fruit*

de celles qui roulent ſur des diſcuſſions de litterature, ou ſur des faits hiſtoriques. Les Anecdotes malignes, dont Madame de Sevigné *faiſoit part à ſes amis, n'amuſent-elles pas autant que les Tours ingenieux que lui inſpire ſa tendreſſe pour Madame de* Grignan, *il m'a paru que c'étoit le ſentiment de pluſieurs perſonnes de bon gout.*

Permettez-moi, s'il vous plaît, MONSIEUR, *d'ajouter une remarque qui ſervira peut-être à confirmer, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire. Parmi les Lettres de* Balzac *on a toujours diſtingué celles qu'il a écrites à M.* Chapelain, *& la préference qu'on leur donne, vient,*

selon Heinsius, *de ce que les matieres d'érudition y étant un peu plus fréquentes que dans les autres ; le Lecteur n'est pas réduit à se contenter de paroles artistement arrangées : car on a beau dire, les plus belles paroles peuvent imposer un moment, les choses seules ne fatiguent pas à la longue.*

Je viens à present, MONSIEUR, *au jugement de M.* Chevreau. *Cet homme qui avoit certainement du sçavoir, s'explique si durement sur M.* Chapelain, *toutes les fois qu'il a occasion d'en parler ; & il expose si naïvement dans ses Lettres les sujets de plaintes qu'il croioit avoir contre lui, que l'on peut*

recuser son témoignage, sans être accusé d'une trop grande rigueur. En tout cas, il est triste pour M. Chevreau *d'être le seul des amis de M.* Chapelain, *qui reçût des Lettres qui ne signifioient rien, pendant que tous les autres en recevoient qui certainement signifioient beaucoup. J'ai lieu de me flatter que vous en jugerez ainsi par celles que je donne toutes entieres. Les deux premieres ont eû autrefois l'approbation du Cardinal de* Richelieu; *&* *le* Cardinal *Bentivoglio lui même qui y étoit principalement interessé, puisqu'il s'agissoit de son Histoire des Guerres de Flandres, fut assez galant homme pour loüer le Critique éxact qui avoit si*

*bien développé les beautez & les défauts de son Ouvrage. Les intrigues qui diviserent l'*Académie *lorsque* Gilles Boileau *y fut reçû à la place de* Colletet, *occupent la troisiéme. La IV. & la V. regardent la* Méthode Espagnole de D. Lancelot; *& tous ceux qui s'attachent à l'étude des Ecrivains de cette Nation, ou qui cultivent la Grammaire, y trouveront des vûës utiles & peu communes. Le Judaïsme de* Bodin *est éclairci dans les suivantes d'une maniere qui ne laisse plus rien à desirer sur cet article.*

Si ce sont là les seules Lettres de M. Chapelain *que je publie dans leur entier, ce n'est pas,*

MONSIEUR, *qu'il n'y en eût bien davantage qui meriteroient l'impression; mais j'ai été obligé d'en rester-là, & de me contenter d'extraire des autres ce qui me paroissoit procurer en quelque sorte l'avancement de l'Histoire des Gens de Lettres. Ce sont ces particularitez qui composent la premiere partie de ce volume, & j'ose vous assurer,* MONSIEUR, *qu'il y en a de très-curieuses. Vous y trouverez aussi le caractere de quelques Sçavans, tracé de main de Maître. J'ai crû devoir y joindre la liste des Gens de Lettres que M.* Chapelain *dressa en 1662. par ordre de M. Colbert, qui souhaitoit faire sentir aux*

Sçavans

Sçavans des effets de la protection de LOUIS LE GRAND ; *mais qui vouloit placer les bienfaits de son Maître. Il y regne d'un bout à l'autre un grand fonds de candeur & de vérité ; & ceux qui connoissent quels étoient alors les interêts de la République des Lettres, verront avec joie un homme assez équitable pour éviter avec soin de charger ou d'embellir le portrait de ses ennemis & de ses amis : Je souhaite,* MONSIEUR, *que les petites Notes que j'ai ajoutées pour l'éclaircissement de certains faits, contribuent à vous faire lire ce petit Ouvrage avec plaisir : on sçait trop combien peu il en coûte de les grossir en peu de tems ; pour me*

faire un crime de les avoir ménagées.

A ces raisons qui m'engagent à rendre publiques quelques Lettres de M. Chapelain, *& l'extrait des autres, il s'en joint une qui doit être de quelque poids pour ceux qui regardent la derniere volonté des Hommes, comme une chose sacrée. Or M.* Chapelain *avoit ordonné par son Testament que l'on imprimât ses Lettres; & je me fais un plaisir de rendre ce leger service à un Sçavant, respectable par plusieurs belles qualitez, & dont la mémoire devroit être chere à tous les François, quand il n'auroit par devers lui que d'avoir contribué plus qu'aucun autre Académicien,*

à l'établissement d'une Compagnie, qui fait tant d'honneur à la France; & dans laquelle il se trouve encore tant de personnes capables d'entretenir le peu de bon goût qui reste, & de fronder ceux qui n'estiment en M. Chapelain, *que le Poëme de* la Pucelle.

Pour les motifs qui m'engagent à vous offrir ce Recueil, il n'y a personne, MONSIEUR, *de ceux qui sçavent les bontez dont vous m'honorez, qui ne trouvent juste & légitime l'hommage que je vous en fais aujourd'hui : Je vous prie de vouloir bien le recevoir comme une foible marque de mon estime, & de*

ma reconnoissance. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, très-obéïssant Serviteur. . . .

MÉLANGES DE LITTERATURE, TIREZ DES LETTRES MANUSCRITES DE M. CHAPELAIN, DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

I.

L'ACADEMIE *della Crusca* a donné la préférence à l'*Orlando Furioso* sur la *Gierusalem Liberata*. Ce jugement n'empêche pas la plûpart des Gens de Lettres de

mettre le *Tasse* au dessus de l'*Arioste*. *M. Chapelain* mandoit à M. de *Fermat*, fils du fameux M. de *Fermat*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & dont on peut voir l'éloge dans les premiers *Journaux des Sçavans de Paris*, „c'est de quoi je vous rends „mille graces, aussi-bien que „de la communication du „beau Sonnet, que l'indigna-„tion de voir l'Academie *della* „*Crusca* préférer l'*Arioste* au „*Tasse*, vous a dicté. Quant au „jugement de cette Acade-„mie en faveur de l'*Arioste*, il „n'a passé nullepart pour jus-„te, & les propres *Cruscanti*, „mes Confreres, tombent

„ d'accord qu'il a été pronon-
„ cé par paſſion, plus que par
„ équité. Ce ſeroit une lon-
„ gue hiſtoire, *longa hiſtoria*,
„ *longæ ambages*, qui voudroit
„ vous démêler les cauſes. Il
„ vous ſuffira que vous êtes
„ du bon avis, & que ç'a été
„ celui de Camillo *Peregrino*,
„ dans ſon excellent Dialo-
„ gue de l'*Epica Poëſia*, auquel
„ je vous renvoye pour vous
„ y confirmer : ce n'eſt pas
„ que pour ce qui regarde
„ l'invention, & la pureté de
„ la langue, l'*Arioſte* n'ait un
„ notable avantage ſur le
„ *Taſſe*; mais la Majeſté, la
„ pompe, le nombre & le ſti-
„ le vrayement ſublime, joint

„ à la régularité du dessein,
„ élevent tellement le der-
„ nier par-dessus l'autre en
„ ces parties de l'Héroïque,
„ qu'on ne peut faire entre-
„ eux aucune comparaison.
Du 4. *Avril* 1664.

II.

M. le Comte de *Fiesque* présenta *Rotrou* à M. *Chapelain*, qui paroît l'avoir estimé dés cette premiere visite, dont il rend compte à M. Godeau. „ C'est dommage,
„ dit-il, qu'un garçon de si
„ beau naturel ait pris une
„ servitude si honteuse, & il
„ ne tiendra pas à moi que
„ nous ne l'en affranchissions
„ bien-tôt. *Du* 30. *Octob*. 1632.

III.

„ Notre pauvre M. Colle-
„ tet mourut il y a un mois,
„ & mourut véritablement
„ pauvre, ayant fallu quê-
„ têr pour le faire enterrer.
„ S'il a avancé ses jours par
„ ses nôces, c'est plûtôt par
„ ses troisiémes que par ses
„ secondes; car il s'est marié
„ jusqu'à trois fois, & toû-
„ jours à ses servantes; c'est
„ la seule tache de sa vie, la-
„ quelle d'ailleurs il a passé
„ dans l'innocence, entre
„ Apollon & Bacchus, sans
„ souci du lendemain, au
„ milieu de ses plus fâcheu-
„ ses affaires. Je ne le plains
„ pas trop d'être mort, puis-

„ qu'il n'avoit pas le moyen de
„ vivre : Je plains ſes amis de
„ la perte qu'ils ont faite d'un
„ homme de bien, & qui
„ étoit de bonne compagnie.
„ *Du* 1659.

IV.

Le P. de *Buſſieres*, fameux Jeſuite, prioit inſtamment M. *Chapelain* de lui dire ſon ſentiment ſur le Poëme de *S. Loüis*, par le P. *le Moine*, ſon confrere; mais il ſe défendit modeſtement, & ſe contenta pour tout éloge de dire, que c'étoit une piece ſpirituelle & fleurie. *Du* 18. *Janvier* 1659.

§. Ce Poëme qui a eû ſes Partiſans pendant un certain

têms, eſt abſolument tombé. Perſonne n'en a jugé plus ſolidement que M. l'Abbé *du Bos*, dans ſes *Réflexions ſur la Poëſie & ſur la Peinture*. (*a*) „ La Fermentation du ſang „ la plus heureuſe ne produi- „ ra que des chiméres bizar- „ res dans un cerveau com- „ poſé d'organes, ou vicieux, „ ou mal diſpoſés, & par con- „ ſéquent incapable de re- „ preſenter au Poëte la na- „ ture telle qu'elle paroît „ aux autres hommes. Les „ copies qu'il fait de la natu- „ re ne reſſemblent point, „ parce que ſon miroir n'eſt „ pas fidele, pour ainſi dire;

(a) *Tom. 2. p. 13. 14.*

„ tantôt rampant, & tantôt
„ dans les nües, il n'est dans
„ le vrai que durant quelques
„ instans, parce qu'il n'y est
„ que par hazard. Tels ont
„ été parmi nous l'Auteur du
„ *Poëme de la Magdeleine*, &
„ & celui du Poëme de *S.*
„ *Loüis*, deux esprits pleins
„ de verve, mais qui n'ont
„ jamais peint la nature, par-
„ ce qu'ils l'ont copiée d'a-
„ prés les vains fantômes,
„ que leur imagination brû-
„ lée, en avoit formée: tous
„ deux se sont également é-
„ loignez du vrai, quoiqu'ils
„ s'en soient écartez par des
„ routes differentes.

V.

On ne ſçauroit trop loüer le ſoin que la République de Veniſe a toûjours pris d'attirer & de conſerver les plus Sçavans Hommes de l'Europe dans ſon Univerſité de Padoüe : ſans rappeller ici la mémoire de ceux qui l'ont illuſtrée dans le ſeiziéme ſiecle. Je ne parlerai ici que d'Ottavio *Ferrari*, mort en 1682. âgé de 75. ans. M. *Chapelain* rapporte un trait qui lui fait honneur, dans une *Lettre du 18. Juin* 1665. „ M. „ *Ferrari*, dit-il, eſt un „ Profeſſeur d'Eloquence „ dans l'Univerſité de Pa- „ doüe & qui en fait le prin-

„ cipal ornement. Il y a en-
„ viron quinze ans que le
„ bruit de ſon nom le fit ré-
„ galer d'une gratification
„ inſigne ; & ſolliciter de
„ paſſer en *Suede*, comme M.
„ de *Saumaiſe*, par la Reine
„ qui étoit alors ſur ſon trô-
„ ne. Mais la République de
„ Veniſe qui ne le vouloit
„ pas perdre, ne le lui ayant
„ pas voulu accorder, lui aug-
„ menta ſes appointemens,
„ & il reconnut ſes faveurs
„ par un Panegyrique trés-
„ beau, que M. *Heinſius* ſon
„ ami, me communiqua à ſon
„ retour d'Italie.

VI.

„ Nous manquâmes heu-

„ reuſement la Demoiſelle
„ de *Montagne* en la viſite
„ que M. *Conrart* & moi lui
„ fîmes il y a huit jours. Je
„ prie Dieu que nous le faſ-
„ ſions toûjours de même
„ chez elle, & que ſans nous
„ porter aux inſolences de S.
„ Amand, nous en ſoyons
„ auſſi bien délivrez que lui.
Lettre à M. *Godeau* du 28.
Novembre 1632.

Au même du . . . . *Avril*
1635. „ La Philoſophie ne
„ s'accommode pas avec la
„ Marchandiſe, & je n'aime
„ pas que la fille du Grand
„ *Montagne*, publie qu'elle ne
„ fait réimprimer ſes *Eſſays*,
„ que pour honorer la mé-

„ moire, & que neanmoins „ elle y cherche de l'interêt, „ à la foule même d'un bon „ homme, & qui l'a servie „ avec grande fidelité, & af„ fection : il faut qu'elle souf„ fre cette réprimande, & „ que je lui reproche qu'elle „ n'est pas trop fille de Mon„ tagne en ce point. Je suis „ bien aise neanmoins de la „ conclusion de ce Traité, „ puisque c'est une chose fai„ te, & que vous en avez „ l'esprit en repos.

§. Marie *le Jars*, plus connuë sous le nom de Mademoiselle de *Gournay*, est morte le 13. Juillet 1645. âgée de 80. ans. M. Bayle en a donné

un article aſſez bien rempli dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique.*

VII.

La confiance de M. *Colbert* pour M. *Chapelain* étoit intime; c'étoit preſque le ſeul homme qu'il conſultât ſur ce qui regardoit les Lettres & les Sçavans: ce Miniſtre aïant demandé en 1665. un homme propre à gouverner ſa Bibliotheque, M. *Chapelain* lui propoſa M. *Cotelier*, dont il repréſente ſi naïvement le caractere dans la Lettre du 20. Septembre de la même année, que tous ceux qui connoiſſent le mérite de ce Sçavant Bachelier de *Sorbonne*, verront avec

quelque satisfaction la justice exacte qui lui fut renduë en cette occasion. „ De tous
„ les hommes de ma connois-
„ sance, il ne s'en est présen-
„ té qu'un seul, qui avec
„ beaucoup de probité &
„ d'habileté dans les Lettres
„ eut cette qualité si rare que
„ vous desirez, & qui est ab-
„ solument necessaire pour
„ votre fin; mais je ne sçai
„ si sa santé & les études for-
„ tes à quoi il s'est engagé de-
„ puis quelques années, &
„ dont il a fait voir d'excel-
„ lens Essays, ne seroient
„ point un obstacle à la gloire
„ qu'il recevroit en vous ser-
„ vant. J'en espererois pour-

„ tant bien quand je lui aurai
„ fait connoître le ſingulier
„ avantage que ce lui ſeroit
„ d'avoir une auſſi grande
„ marque d'eſtime & de con-
„ fiance que celle qu'il au-
„ roit de vous en cet emploi ;
„ qui d'ailleurs, comme vous
„ l'avez diſpoſé, lui laiſſe-
„ roit quelques momens li-
„ bres pour avancer ſes tra-
„ vaux. C'eſt un Eccleſiaſti-
„ que âgé de quarante ans,
„ nommé *Cotelier*, Bachelier
„ de *Sorbonne* depuis dix ou
„ douze ans ; & qui ayant
„ fait un cours de Philoſo-
„ phie pour pouvoir être *So-*
„ *cius Sorbonicus*, ſe vit arrêté
„ par ſa pauvreté dans ſa Li-

„ cence ; & fut dans l'impuiſ-
„ ſance de fournir aux frais
„ du Doctorat. Mais s'il n'eſt
„ Docteur, il eſt Docte, &
„ entre les plus profonds : il
„ poſſede l'Hebreu, le Grec,
„ & le Latin à la perfection ;
„ n'eſt d'aucun parti, & il
„ eſt également aimé de tous
„ les deux. Il n'y a rien de
„ plus modeſte, ni de moins
„ préſomptueux : il connoît
„ l'Ecole, mais il eſt au-deſ-
„ ſus de l'Ecole ; & il puiſe
„ dans les ſources de bonne
„ foy. Ami de la paix, &
„ croyant que pour l'obte-
„ nir, on peut ſe relâcher de
„ quelque choſe.

§. Jean-Baptiſte *Cotelier*,

né

né à *Nismes*, & mort à Paris le 12. d'Août 1686. dans sa 56^e^. année. M. *Colbert* qui aimoit les Gens de Lettres, prit soin de la fortune de celui-ci, qui lui fut sincerement attaché ; & lui obtint une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque. La vie de M. *Cotelier*, qui ne laisse pas d'avoir des évenemens assez curieux, se trouve à la tête du *Sorberiana*, & au devant de ses *Monumenta veteris Ecclesiæ*, réimprimez pour la troisiéme fois en 1725.

VIII.

Emeric *Bigot*, dont il est parlé si souvent dans le *Menagiana*, & duquel M. *Bayle*

a donné un bon article, tient une place fort honorable dans les Lettres de M. *Chapelain.* „ Pour M. *Bigot*, il eſt „ digne de tous les Eloges „ que vous lui donnez; & il „ a cela par-deſſus M. *Menage*, & par-deſſus moi, „ qu'il eſt plus ſoigneux que „ l'un à entretenir bonne „ correſpondance avec ſes „ amis; & qu'il eſt mieux informé que l'autre de ce qui „ ſe paſſe dans la Républi„ que des Lettres. A Nicolas *Heinſius, du 2. Janvier 1659.*

Au même. *Du 6. Janvier de la même année.* „ C'eſt le gar„ çon de France qui a le plus „ de paſſion pour les Lettres,

„ & un de ceux qui ſans fan-
„ fare eſt plus enfoncé dans le
„ grec & dans le latin. Sa vio-
„ lente inclination eſt de
„ contribuer au rétabliſſe-
„ ment des bons Auteurs de
„ l'une & de l'autre langue,
„ & il ne ſe peut dire com-
„ bien il a de ſagacité pour
„ en découvrir le veritable
„ ſens.

On apprend encore par les mêmes Lettres qu'il partit en 1659. pour ſon voïage d'Italie, & que M. *Chapelain* lui donna des Lettres de recommandation pour M. *Barducci*, Evêque de *San Miniato*, & pour le Comte *Bardi*, Secretaire d'Etat à *Florence*.

IX.

„ M. *Reinesius* eſt de toute
„ l'Allemagne le lettré le
„ plus univerſel, & dont le
„ ſçavoir éclate en plus de
„ ſortes de diſciplines. Sa pro-
„ feſſion eſt la Medecine
„ dans laquelle il a vieilli au-
„ près des Princes qui l'en-
„ gageoient à l'envi dans
„ leur ſervice, autant pour
„ leur inſtruction, que pour
„ leur ſanté; il eſt preſente-
„ ment à celui de Saxe, &
„ l'on verra dans le tems, le
„ travail du monde le plus
„ curieux ſur les Medailles,
„ Inſcriptions, & autres cho-
„ de ce genre, découvertes
„ & recueillies par lui, ſous

„ le titre de *Nova reperta antiquarum Inscriptionum*, qui ne „ seront pas moins nombreu„ ses que celles de *Gruterus*, ni „ moins utiles pour dissiper „ les tenebres de l'Antiquité „ Grecque & Romaine. J'en „ ai vû la Préface qui m'a „ laissé une impression avan„ tageuse de lui. J'en ai „ vû aussi dans votre Biblio„ theque un gros volume de „ ses *Epitres* trés-doctes, qui „ n'a fait qu'accroître la „ croïance que j'avois de sa „ profonde érudition. *Du* 18. „ *Juin* 1665.

§. Les loüanges que M. *Chapelain* donne à Thomas *Reinesius* ne sont point trop

sortes : ses *trois Livres de diverses Leçons* lui ont acquis la réputation d'un Critique sage & éclaïré : il a fait plusieurs autres Ouvrages dont on peut voir le Catalogue, dans le *Diarium Biographicum* de *Witten* sous l'année 1667. M. *Bayle* en a donné un article bien fourni, & qui me dispense de m'étendre d'avantage.

X.

M. *Chapelain* faisoit beaucoup de cas de M. de *Wagenseil*, & il l'annonce par tout comme un homme consommé dans les saintes Lettres. Cet Allemand étoit absolument livré à la France, & l'on

voit qu'il servoit ses desseins en Espagne, où il passa une partie de l'année 1665.

§. Outre l'intelligence de l'Ecriture & des Langues Orientales, Jean-Christophle *Wagenseil* entendoit fort bien le droit public d'*Allemagne* sur lequel il nous a donné d'excellens Ouvrages, sur lesquels on peut voir *Gryphius* p. 35. 57. 59. 85. *Apparatûs de Scriptoribus Historiam Sæculi XVII. illustrantibus.*

X I.

La Cour de *France* offrit une pension à M. *Boecler*, mais celle de Vienne lui défendit de l'accepter, & lui en donna une en récompense de six

cens Risdhalles. *Du 2. Mars 1666.*

XII.

Les Décades de Jean de *Barros* avec leur continuation sont très-rares, & on ne les trouve gueres complettes : voici ce que *Chapelain* mandoit à M. *Colbert*.: „ ce ne „ feroit pas trop cher que „ trente écus des huit Déca- „ des de *Barros* & de *Conto*, „ si elles étoient entieres, „ parfaites, bien condition- „ nées, & bien collationnées „ sur tout ; & si entre ces „ huit Décades il y en avoit „ une quatriéme de Jean- „ Baptiste de *Lavanna*, com- „ posée par lui sur les Me- moires

„ moires de *Barros*, & annot-
„ tées par lui-même, *Con las*
„ *Cartas Geograficas*, au nom-
„ bre de quatre, qui en font le
„ prix principal. *Du* 6. *Août*
1665.

Cet éloge fit souhaiter à M. *Colbert* qu'on traduisît cet Ouvrage en François, il en parla à M. *Chapelain*, qui lui proposa ce qui suit. *Le* 5. *d'A-*
„ *vril* 1666. Je vois jour à l'ac-
„ complissement de votre de-
„ sir par l'arrivée de M. de
„ *Fremont*, Gentilhomme de
„ *Champagne*, depuis quatre
„ jours de *Lisbone*, où il a passé
„ deux ans dans d'honora-
„ bles Emplois. Il est neveu
„ de feu M. d'*Ablancourt*,

OR INST. ...

en ces matieres. Il écrivit plusieurs fois à M. *Arnauld d'Andilly*, & à M. *Lancelot* sur cet ouvrage.

XIV.

Le portrait de M. *Conrart* est ressemblant. C'est, (dit M. *Chapelain*,) „ un homme „ de bon cœur, & de bon esprit; un ami chaud & adroit, „ & qui va toujours au devant des occasions de faire office à ceux à qui il a voüé de l'affection : sur tout jaloux de sa parole, „ & qui se tient mieux obligé par sa promesse, que par „ tout ce que les Loix ont inventé de liens pour tenir les „ hommes dans leur devoir.

XV.

„ J'avois eſperé d'appren-
„ dre par vos premieres qu'el-
„ le étoit préſentement l'oc-
„ cupation de M. *Freinshemius*,
„ pour qui j'ai une eſtime
„ toute particuliere. Quand
„ vous nous donnerez de vos
„ nouvelles, donnez-nous
„ auſſi des ſiennes, & faites-
„ nous ſçavoir ſi nous ver-
„ rons bien-tôt ſon *Tite-Live*
„ entierement reſſuſcité ; &
„ ſi dans la réimpreſſion, il
„ aſſiſtera ſes narrations par
„ les Auteurs d'où il les aura
„ tirées ; comme il a fait dans
„ ſa ſeconde *Décade*, & dans
„ ſes *Supplémens du IV. Livre*.
„ Je ne connois que lui qui

„ puisse bien satisfaire le Pu-„ blic dans ce genre de resti-„ tution. *A M. Spanheim, du 6. Avril 1659.*

§. Le talent de *Freinshemius* étoit pour ces sortes de Supplémens, où il a parfaitement réüssi. Celui de *Quint-Curce* n'est guéres moins estimé que l'original; & quant à ce qu'il a fait pour *Tite - Live*, on convient generalement, *que c'est un Ouvrage incomparable, & qui mérite d'être mis au nombre des travaux d'Hercule, pour la difficulté de l'éxécution; mais qu'il en est venu à bout très-heureusement, & qu'il y paroît tant d'esprit, de jugement & d'industrie, qu'on seroit presque fâché*

de n'avoir point perdu Tite-Live.

Les Supplémens de la II. Décade, & du IV. Livre, parurent d'abord en 1649. avec une Epitre à la Reine *Christine*, pleine des traits les plus vifs que la reconnoissance & l'admiration puissent inspirer. Les Libraires Allemans qui réimprimerent le premier Volume de Supplément, & qui y en joignirent un second en 1662. supprimérent cette Epitre Dédicatoire. Enfin M. *Doujat* ayant acheté des heritiers de *Freinshemius*, le reste de ce grand ouvrage, le publia tout entier dans le *Tite-Live, in Usum.*

Jean *Freinshemius* né à Ulm en 1608. est mort à Heidelberg en 1660. v. son Oraison Funebre faite par Abraham *Freinshemius* son neveu, & inserée dans *Henn.* Wittenii *Mem. Philosop.* p. 350. les *Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet.* Tom. II. p. 449. 450. *Le Dictionnaire Historique & Critique* de M. *Bayle*, Art. *Freinshemius*; & les *Scriptores Rerum Romanarum* d'*Hanckius*, Part. 1. cap. XCII. Art. II. p. 298. 299. & Part. II. pag. 420. 421. Je souhaiterois que le *Journal des Sçavans* du XXVI. Avril 1666. l'eût traité avec un peu plus de ménagement. On peut encore consulter

sur *Freinshemius* la Préface de *Tite-Live*, *in Usum.* On y trouvera quelques circonstances de sa vie, & un Catalogue de ses Ouvrages.

XVI.

„ Ne vous donnez pas la
„ peine de m'envoyer les pié-
„ ces du Procès de M. *Vossius*,
„ avec *Hornius*. J'en ai déja
„ trouvé ici les deux premié-
„ res, & si le reste y vient,
„ je les ferai prendre pour les
„ faire relier en un même
„ corps. M. *Vossius* me sem-
„ ble par tout ce que j'en ai
„ vû de beaucoup supérieur
„ en tout à son Antagoniste,
„ duquel d'ailleurs le Traité
„ *de Origine Gentium America-*

„ *narum*, m'avoit donné assez „ bonne opinion. *Chapelain à Heinsius.* Du 29. *Août* 1659.

„ Je souhaite beaucoup de „ bien à M. *Vossius*, mais je „ n'ai pas si bonne opinion „ de sa tête, que de celle de „ feu son pere ; & il me sem- „ ble, ainsi qu'à tout le mon- „ de, qu'il va bien vîte en „ besogne, & qu'il est bien „ passionné dans ce qu'il a „ une fois imaginé. S'il réüs- „ sit dans sa prétention, il le „ fera beau voir avec un sur- „ plis & un bonnet carré „ Chanoine de la Cathedra- „ le de Londres. *Du* 29. *Avril* 1664.

§. M. *Vossius* réüssit effecti-

vement, & a été Chanoine de *Windsor*. Au reste, ce que M. *Chapelain* dit ici des deux *Vossius*, & la préference qu'il donne au pere ne lui est guéres contestée que par ceux qui ne les connoissent pas l'un & l'autre. Je ne voudrois pas cependant pousser les choses aussi loin que l'a fait l'Auteur de la *Bibliographie Curioso-Historico-Philologique*. lequel dit en termes exprès : (*a*) que M. *Vossius* le fils a entierement dégeneré de l'excellence de son pere, & qu'il n'en a retenu que le nom. *Verum Isaacus* Vossius *hac quo-*

(*1*) Pages 199. 1. *Edit.* 1679. & 509. *Edit. Kranf.* 1715.

que in re, sicut in aliis omnibus degener à patre optimo filius, nunquam eum sine convitio fatui appellare solitus fuit. Sed qui æstimaret alios, qui parentis quoque contemtu inclarescere studuit? Homo reverà stultissimus & indoctissimus, nec alia in re, quam paterni nominis favore aliquid famæ adeptus.

Il n'y a qu'une passion folle & aveugle qui ait pû dicter des expressions aussi injurieuses & aussi fausses. M. *Vossius* le fils, qu'on traite ici de *trés-ignorant*, étoit très-habile, & en a donné des preuves certaines dans un grand nombre d'excellens Ouvrages. Que si l'on doit le

mettre au dessous de son pere, ce n'est point du côté de l'érudition, en quoi il ne lui étoit point inferieur ; c'est du côté de la *tête*, comme l'a fort bien remarqué M. *Chapelain*. Il lui manquoit cet ordre, cette netteté, cet arrangement, que Gerard-Jean *Vossius* possedoit au Souverain degré. Enfin le pere n'est jamais tombé dans les emportemens & dans les idées chimeriques dont le fils n'a malheureusement donné que trop d'exemples. Quant aux injures dont M. *Boëcler* accuse M. *Vossius* d'avoir outragé la memoire de son pere, je me contenterai de rapporter ce

que dit M. Baillet à cette occasion. (*a*) J'avouë que dans ce que j'ai lû de ses Ouvrages, j'ai remarqué „ qu'il l'a„ bandonne quelquefois sur „ de certains points de Chro„ nologie, d'Histoire, d'An„ tiquité & de Philologie ; „ mais loin d'y trouver des in„ jures, & des marques de mé„ pris, j'ai crû y découvrir „ encore des sentimens, de „ la pieté d'un bon fils à l'é„ gard d'un excellent pere.

Il y a un paralelle des deux *Vossius*, Fevrier 1713. dans les Journaux de *Trevoux* : il est trop injurieux à la mémoire d'Isaac Vossius; nous aurons

(a) *Jug. des Sçavans, t. 2. p. 483.*

occasion de le refuter dans un autre Ouvrage.

XVII.

„ M. *le Prieur*, celui des „ nôtres qui a écrit contre „ le livre des Préadamites, est „ presentement attaché à l'é- „ dition des vieux Glossaires „ grecs, recueillis & rangez „ avec grand soin par l'espa- „ ce de quarante ans & plus, „ par M. *Labbe*, le familier „ ami de *Scaliger* & de *Casau-* „ *bon*, lequel en mourant a „ ordonné que ce Volume se- „ roit remis entre les mains „ de M. *Menage*, pour le „ publier : ce qu'il a remis à „ cet honnête homme qui en „ est trés capable, aïant as-

„ fez affaire aprés fes pro-
„ pres compoſitions. L'ou-
„ vrage ſera de deux gros
„ volumes in folio; & d'une
„ utilité ſinguliere. A *Hein-ſius* du 11. *Janvier* 1659.

C'eſt un homme de beau-
coup de ſçavoir ; „ il écrit
„ raiſonnablement en latin,
„ & en a donné un Eſſay
„ dans la réponſe qu'il a fai-
„ te au livre des *Préadamites*.
„ Son Païs eſt la Normandie,
„ & preſentement il regente
„ dans un de nos Colleges,
„ avec Approbation. *Du* 6.
Fevrier 1659.

§. Philippes *le Prieur* a en-
core travaillé à retoucher les
Editions de *Tertullien* & de
ſaint

saint Cyprien faites par M. *Rigault*. Les Notes qu'il y a ajoûtées lui font honneur. Son Traité *de Litteris Canonicis, cum appendice Tractoriis & Synodicis*. Paris 1675. in 8°. peut être d'un grand usage.

XVIII.

Jean-Frederic *Gronovius* fut trés fâché de n'être pas compris dans la liste de ceux à qui *Louis XIV*. donna des Pensions. M. *Chapelain* avoüe dans une Lettre du 28. *Janvier* 1664. qu'il n'avoit pas appuié sur son merite, à cause de son peu d'empressement à répondre à ses avancès. Dans une autre Lettre du 18. Juin 1665. il dit „ M.

„ N. *Gronovius* eſt le Profeſ-
„ ſeur de *Leyde*, le plus ac-
„ credité, duquel on a plu-
„ ſieurs Ouvrages trés-eſti-
„ mez, entr'autres les *Dia-*
„ *tribes* qu'il a données pour
„ l'illuſtration des *Sylves de*
„ *Stace*, & les nottes & les
„ Commentaires qui ont pa-
„ ru de lui pour l'éclairciſſe-
„ ment de ce qu'il y a de
„ plus obſcur dans l'Hiſtoi-
„ re de *Tite-Live*. Sa réputa-
„ tion obligea M M. les *Etats*,
„ il y a quelques années, à le
„ rechercher pour remplir la
„ premiere Chaire de leur
„ Univerſité.

XIX.

Le *Pape* défendit à Leo *Al-*

latius d'accepter la gratification que M. *Colbert* lui offrit en 1663. par ordre du Roi, du 8. *Janvier* 1664. On leva cette défense en 1666.

XX.

La santé d'Antoine *Godeau*, Evêque de *Vence* étoit délicate, & sa compléxion très foible: M. *Chapelain* qui entretenoit avec lui un commerce éxact, ne lui recommande rien avec plus de soin que de la ménager attentivement. Il alloit quelquefois le voir lorsqu'il n'étoit encore que laïc & qu'il demeuroit à *Dreux* sa Patrie. Voici ce qu'il écrivoit à M. *Conrart*, Cousin de M. *Godeau*, le 25. Septembre

1632. „ notre ami M. *Godeau*
„ est encore à *Dreux*, at-
„ taché à ses *Eglogues sacrées*,
„ qui sont des imitations ou
„ paraphrases du *Cantique des*
„ *Cantiques*. Durant le séjour
„ que nous y avons fait avec
„ lui, il nous en montra les
„ deux premieres ausquelles
„ si l'amour ne m'aveuglé
„ point, *Che spesso occhio buon*
„ *fa veder torto*, je ne crois
„ pas qu'il y ait rien eû en-
„ core de comparable en no-
„ tre langue.

M. *Godeau* étoit non-seulement un habile homme, mais encore un Saint, & un Saint intrépide qui ne faisoit servir sa Muse qu'à chan-

ter les loüanges de Dieu, & à inspirer aux Princes les veritez qu'ils doivent sçavoir, & qu'on leur cache avec tant d'attention. Il avoit fait en 1659. une Ode au Roi qu'il communiqua à *Chapelain*, & que celui-ci lui renvoïa, en lui conseillant de ne la pas faire paroître sans supprimer les traits trop hardis qu'il y avoit répandus.

Ceux qui ont lû les Lettres de M. *Godeau* peuvent se rappeller celle qu'il écrivit à *Louis XIV.* pour lui demander un Coadjuteur. M. *Chapelain* n'étoit point d'avis qu'il se démit de son Evêché. On voit par une autre Lettre

de ce dernier du 7. *Janvier* 1665. qu'on avoit jetté les yeux sur lui pour l'éducation de M. le *Dauphin* : mais que le zele qu'il avoit marqué en quelques occasions contre la Morale relâchée, lui fit donner l'exclusion.

XXI.

„ Pour le Signor Carlo
„ *Dati*, c'est un Gentilhom-
„ me Florentin, la fleur de
„ l'Academie, *della Crusca*,
„ de laquelle il a été long-
„ tems Secretaire, avec une
„ très-grande approbation,
„ & n'a cessé de l'être que
„ parce que M. le *Grand-*
„ *Duc* ne connoissant person-
„ ne dans son Etat qui pût si

„ bien ſoutenir la Charge de „ premier Humaniſte de *Florence*, pour l'inſtruction de „ la jeune Nobleſſe, l'a tiré „ de cet autre poſte pour le „ mettre en celui-ci, où il „ réüſſit admirablement. On „ a de lui pluſieurs Ouvrages de Proſe & de Vers „ en Italien, d'un merite particulier, entr'autres, une „ longue *Sylve ſur le mariage de S. M.* & ſur la Paix, qu'il adreſſa à feüe ſon Eminence. On en a le premier „ volume *delle Proſe Florentine*, où il a mis une excellente Préface, & une excellente Apologie de ce „ Grand Archimede *Torri-*

„ *celli.* La derniere chose qu'-
„ il a faite est une Oraison
„ Funébre du Cavalier *del*
„ *Pozzo* son ami, qui est une
„ piece achevée, & d'une
„ exquise perfection. Mais
„ il en médite une de toute
„ autre importance, qui au-
„ ra le Roi pour sujet, ce
„ qu'il m'a fait confidemment
„ sçavoir par une Lettre que
„ je reçûs hier, dans laquel-
„ le il me demande des mé-
„ moires pour les employer
„ à l'éxecution de son projet.
„ Vous en trouverez, Mon-
„ sieur, (*Colbert*) avec ce mot,
„ la copie qui assurément ne
„ vous déplaira pas. Je m'en
„ vais m'appliquer à lui dres-
„ ser

„ ser ces Mémoires ; car je ne
„ veux pas perdre cette occa-
„ sion qui s'offre d'elle-mê-
„ me de faire célebrer les
„ vertus de S.M. par la plume
„ d'Italie la plus éloquente,
„ & qui en répandra le mieux
„ l'odeur de-là les Monts. Il
„ y a quelques mois que ce
„ Gentilhomme voulut avoir
„ commerce avec moi, & je
„ le puis compter entre mes
„ amis. *Du* 18 *Juin* 1665.

M. *Chapelain* est d'autant plus louable d'avoir parlé si avantageusement de *Carlo Dati*, qu'il n'avoit pas trop sujet de se louer de son éxactitude dans deux ou trois occasions qui le concer-

noient perſonnellement. Il s'en plaint à M. *Huygens* de Zuylichem par ſes Lettres. *Du* 18. *Décembre* 1659.

XXII.

M. *Gevart* étoit Greffier de la Ville d'*Anvers*, & Hiſtoriographe de l'*Empereur*. M. le Marquis de *Caſtel Rodrigo* lui défendit de recevoir la gratification que *Loüis XIV*. offroit à tous les Sçavans Etrangers. M. *Gevart* plein de zele & de reconnoiſſance pour ce nouvel *Auguſte*, avoit déja mandé à M. *Chapelain*, que ſon deſſein étoit d'expliquer l'agathe de la Sainte Chapelle, & de dédier au Roi cet Ouvrage. *Du* 1. *Octob.* 1665.

XXIII.

„ Je penſe vous avoir man-
„ dé que le jeune Comte de
„ *Brienne* vivoit retiré depuis
„ ſes malheurs, avec inten-
„ tion de ſe reclure monaſti-
„ quement parmi les plus ſi-
„ lentieux de nos Solitaires.
„ On m'a pourtant dit, il y a
„ quelques jours, qu'il ne
„ perſiſtoit plus dans cette
„ humeur noire, & qu'il ſon-
„ geoit à combattre cette ma-
„ ladie de *Bellerophon.* Il faut
„ demander à Dieu du ſens
„ plûtôt que de l'eſprit pour
„ couler ſa vie avec moins
„ de troubles. *Du* 28. *Janvier*
1664.

„ On ne ſçait encore ce

„ que deviendra le jeune
„ Comte de *Brienne*, il eſt
„ toujours à l'Oratoire, ré-
„ ſolu de s'encloîtrer après
„ cet eſſai de retraite. Il a
„ grande paſſion pour les
„ Lettres, & pour la réputa-
„ tion de Lettré. Depuis ſes
„ malheurs, il y a eû des
„ Courtiſans aſſez peu chari-
„ tables pour attribuer au P.
„ *Coſſart* & à *Priolo* tout ce
„ qu'on a vû ſous ſon nom
„ de Proſe & de Vers, & qui
„ vous a laiſſé une impreſ-
„ ſion ſi avantageuſe de ſa
„ perſonne. Ce qu'il y a de
„ vrai, eſt qu'il n'a pas l'eſ-
„ prit mûr, & qu'on doute
„ qu'il l'ait de ſa vie. *Du* 3.

Avril 1663.

„ Le jeune Comte de *Brien-*
„ *ne* eſt tombé ſans reſſour-
„ ce, & s'eſt renfermé dans
„ une des Maiſons de l'*Ora-*
„ *toire* de Paris, ſur le refus
„ qu'ont fait les *Chartreux* de
„ le recevoir dans la leur,
„ craignant que leur Profeſ-
„ ſion ne fût trop auſtere
„ pour lui. Ce ne ſeroit qu'-
„ un mal ſupportable d'avoir
„ perdu ſa Charge, s'il avoit
„ conſervé ſa réputation, &
„ que ſa chûte n'eût pas été à
„ titre de pipeur & de fourbe.
„ C'eſt pourtant dommage,
„ car il avoit de l'eſprit, &
„ un grand amour pour les
„ Lettres, dont il faiſoit ſa

„ principale ambition. Voilà „ ce que c'eſt que de n'avoir „ point de cervelle, & d'être „ indifferent au vice & à la „ vertu. *Du 29. Avril* 1664.

XXIV.

M. *Chapelain* avoit d'abord attribué à Hermannus *Conringius*, le Livre qui a fait tant de bruit en *Allemagne*, intitulé, *de Ratione Statûs Imperii Romano-Germanici*; & qui parut en 1640. ſous le faux nom d'*Hyppolite à Lapide.* Il le donne au Plenipotentiaire *Flavius* dans ſa Lettre du 22. Octobre 1665. mais il en fut détrompé par M. *Conringius*, même, qui dans

ſa Lettre du 16. Janvier 1666, lui manda que ce Livre étoit de *Chemnice* le fils : Enfin M. *Boëcler* que M. *Chapelain* conſulta ſur cette affaire, l'aſſura que cet Ouvrage venoit de Jean-Joachim de *Rusdorff*, Réſident de Suëde, & que *Chemnice* étoit incapable de mettre trois lignes de ſuite en Latin. 23. *Janvier* 1666.

§. Ce Livre qui fut composé dans un tems où l'Allemagne étoit en feu, déplût beaucoup aux Partiſans de la Maiſon d'*Autriche*, qui le réfuterent alors avec vigueur, & qui n'en parlent encore aujourd'hui qu'en termes remplis d'aigreur & de fiel; mais

personne, que je sache, ne l'a maltraité comme *Boëcler*, qui se trompoit pourtant sur l'Auteur, que bien des Sçavans croïent être de *Salvius*, Plenipotentiaire de Suede à *Munster*, ou d'*Oxerstien* son Collègue; d'autres le donnent à Dranse, & l'on en a imprimé une traduction avec son nom.

XXV.

M. le Marquis de *S. Fleuret* demeuroit ordinairement à Aurillac : il consulta M. *Chapelain* sur l'Auteur Grec qu'il devoit traduire, & celui-ci lui proposa *Diodore de Sicile*, *Dion Cassius*, ou *Denis d'Halicarnasse* : „ voilà, dit-il, „ mes sentimens sur cette

„ matiere : je finirai, Mon-
„ sieur, par ceux que j'ai de
„ la galanterie de l'Ecu blanc
„ que vous avez desiré que
„ je revisse en la derniere
„ façon que vous lui avez
„ donnée. J'en ai jugé, com-
„ me la premiere fois, qu'elle
„ étoit bien écrite, & tout
„ autrement remplie que cel-
„ le du *Loüis d'or*; mais que
„ de ces deux pieces, la der-
„ niere étoit plus enjoüée, &
„ la premiere plus solide, &
„ que selon l'esprit des Lec-
„ teurs, l'une auroit l'avanta-
„ ge sur l'autre; que les fem-
„ mes & les Courtisans se-
„ roient pour le Loüis d'or,
„ & les Habiles & les Sages

„ pour l'Ecu d'argent, dans
„ lequel toute la doctrine des
„ Monnoyes étoit épuisée.
„ Les nottes marginales &
„ cette Table des differentes
„ sortes de Numismes anciens
„ & modernes, regardent les
„ Curieux & les Sçavans, &
„ en attireront une toute au-
„ tre loüange. Pour moi, je
„ vous dirai en deux mots
„ que la piece est trop char-
„ gée & trop serieuse pour
„ être galante; & trop ga-
„ lante & trop gaye, pour être
„ serieuse; quoi qu'à tout
„ prendre, elle m'a fort ins-
„ truit & fort diverti. *Du* 8.
Septembre 1665.

La prédiction de M. *Cha-*

pelain s'eſt verifiée. Si l'*Ecu blanc* a paru, on peut dire qu'il n'a pas vêcu long-tems; au lieu qu'on lit encore aujourd'hui le *Loüis d'or*, qui avoit pour Auteur M. *Iſarn*, Compatriote de *Peliſſon*, & auſſi beau qu'il étoit laid. Ceux qui voudront en ſçavoir davantage, n'ont qu'à lire la Préface que M. de *la Monnoye* a miſe à la tête d'un *Recueil de Pieces*, qui parut en Hollande en 1714. & dans lequel il a donné place au *Louis d'or*.

XXVI.

„ Au Pere de *Buſſieres*.
„ Vous m'avez ravi de l'eſ-
„ perance que vous me
„ donnez de votre Hiſtoire

„ de France : j'ai trop peur
„ que vos Chârreurs Ro-
„ mains ne vous l'ayent es-
„ tropiée ou énervée. C'est
„ une étrange sujetion que
„ celle-là de dépendre du
„ caprice ou de la partialité
„ des Etrangers dans la nar-
„ ration sincere de nos pro-
„ pres affaires. Vive l'honnê-
„ te liberté qui est l'ame de
„ ces sortes de compositions,
„ & sans laquelle il n'y a
„ point de travaux sembla-
„ bles qui puissent acquerir
„ de l'autorité. J'ai peur aus-
„ si que l'absence ne nuise à
„ l'impression, & qu'il ne pa-
„ roisse moins correct, qu'il
„ ne seroit nécessaire : pre-

„ nez, mon Reverend Pere,
„ toutes ces craintes comme
„ autant de marque d'amitié
„ & d'interêt, que je prends
„ en ce qui vous regarde :
„ mais qu'eſt-ce là, que vous
„ ne me dites rien de vos
„ Vies des Saints? En avez-
„ vous perdu la penſée? Vô-
„ tre excellente plume eſt-elle
„ deſtinée à quelqu'autre
„ choſe par vos Superieurs?
Du 18. *Fevrier* 1659.

XXVII.

M. *Chapelain* met les *Sermones* du Chancelier de *l'Hoſpital* immédiatement après ceux d'Horace. *Du* 2. *Mars* 1660.

§. Ces Poëmes ont été pu-

bliez en 1585. chez Patisson, *in folio*, par les soins d'un de ses Petits-Fils, & de MM. de *Thou*, de *Pibrac*, & de *Sainte Marthe*.

XXVIII.

„ J'apprends que le S[r] *du Moulin*, vous (*M. de Balzac*,) a récrit amplement & ennüieusement sur vôtre Lettre : „ ceux qui m'en ont parlé, „ m'ont fait entendre qu'il „ s'étoit échauffé sur ce que „ vous le traitez de *fin*, & „ qu'il auroit crû que c'étoit „ une injurieuse loüange pour „ lui : s'il est vrai, & que ce „ qui a commencé entre vous „ civilement se soit converti „ en aigreur & en disputes, je

„ ne voudrois pas entrer en
„ nouvelle danse ; je veux
„ dire en nouveau procès
„ d'écriture, avec un hom-
„ me dont le principal ta-
„ lent est la satyre, & qui
„ n'a pas mauvaise grace à
„ parler, & si d'abord il pro-
„ duisoit la Lettre que vous
„ lui avez écrite, vous ne
„ pourriez éviter qu'il ne se
„ prévalût contre vous de
„ toute la quatriéme page, la-
„ quelle me semble hardie
„ pour le tems, & que j'ai
„ toute retranchée pour vô-
„ tre interêt dans les copies
„ que j'en ai fait faire pour
„ les donner à nos amis. *Le 8.*
„ *Decembre 1632.*

„ J'attends cet avis avec im-
„ patience, & cependant
„ vous donne à mon grand re-
„ gret celui de la publication
„ de vôtre lettre à *du Moulin*,
„ la quelle nous avions jugé
„ ne devoir point être mise
„ au jour, que vous ne l'euſ-
„ ſiez reçûë & retouchée à
„ l'endroit où vous faites, à
„ mon opinion, trop paroître
„ pour le ſiecle, la genero-
„ ſité de vos ſentimens. On y
„ a trouvé encore à dire que
„ vous n'aïez pas voulu en
„ loüant *du Moulin*, lui par-
„ donner ſa fineſſe : pour
„ moi ſans prononcer s'il le
„ falloit ou non, je ſuis bien
„ marri qu'il ait été fait, puiſ-
que

„ que cela vous attire un vo-
„ lume du même du Mou-
„ lin ſur les bras, & qu'il vous
„ a fait perdre ſon amitié
„ dont il ſemble que vous fai-
„ ſiez quelque compte. Je
„ penſe vous avoir déja man-
„ dé il y a plus de deux mois
„ que mon ſens étoit que
„ vous ne vous deviez point
„ engager aux répliques, leſ-
„ quelles vous rejetteroient
„ en nouveau procès contre
„ des gens plus dangereux
„ que les précedens, & dont
„ la batterie ſeroit plus à
„ craindre auprès des habi-
„ les. Je crois cet avis d'au-
„ tant plus néceſſaire mainte-
„ nant que j'apprends qu'un

„ Ministre de Rouen, estimé
„ pernicieux, a écrit une Let-
„ tre pleine d'aigreur au mê-
„ me *du Moulin*, sur le su-
„ jet de celle qu'il vous a en-
„ voïé la derniere, dans la-
„ quelle il le blâme de vous
„ avoir répondu lâchement,
„ & comme en prévarica-
„ teur, s'offrant de vous com-
„ battre, s'il n'en a pas le
„ cœur, & se promettant
„ grand succès de son entre-
„ prise : c'est encore un de
„ vos malheurs que vous bles-
„ siez en carressant, & que
„ ceux de qui vous recher-
„ chez les bonnes graces,
„ prennent vos complimens
„ pour des dénonciations de

„ guerre. *Du 25. Janvier 1633.*

§. Cette Lettre mit un peu de mésintelligence entre M. de *Balzac* & M. *Chapelain*, dont pour cette fois, la franchise fut mal reçûë. Voïez sur cette querelle les premiers livres des *Lettres de Balzac à Chapelain.*

XXXIX.

Voici ce que M. *Chapelain* écrivoit à M. de *Caillieres*, Gouverneur de Cherbourg.

„ Nos excellens amis de
„ Caën ont eû grande rai-
„ son de vous obliger à ren-
„ dre publique la vie de M.
„ le Maréchal de *Matignon*;
„ & M. de *Lizieux* a un trop

„ bon goût & un interêt trop
„ notable à cette publication,
„ pour souffrir que vous la
„ retardiez davantage, mais
„ l'honneur que vous m'a-
„ vez voulu faire de me la
„ communiquer avant que de
„ la publier, comme si mon
„ jugement lui étoit neces-
„ saire, n'a garde d'être si
„ juste, que l'instance que ces
„ Messieurs vous en ont faite.
„ Je suis moins propre à ju-
„ ger qu'à être jugé, & mon
„ suffrage est de nature que
„ les gens de votre merite
„ n'ont pas sujet d'y faire fon-
„ dement; néanmoins puisque
„ vous l'ordonnez, il ne m'ap-
„ partient pas de résister à

„ vos ordres, & je vous dois
„ obeïr quand ce devroit être
„ à mes dépens. Vous aurez
„ donc, Monsieur, mon
„ avis sur ce beau travail,
„ à condition que vous ne
„ considererez mon senti-
„ ment qu'autant que vous le
„ trouverez conforme à vo-
„ tre opinion. J'ai lû cette il-
„ lustre vie avec attention,
„ & d'une haleine: je l'ai fait
„ pour vous en pouvoir par-
„ ler avec connoissance de
„ cause: je l'ai fait aussi par-
„ ce que l'aïant une fois com-
„ mencée il ne m'a pas été
„ possible de ne la pas achever.
„ La matiere m'en a paru no-
„ ble, & éclatante; & la forme

„ que vous lui avez donnée
„ toute pleine d'art ; vous y
„ avez ſuivi l'ordre du tems,
„ & ne l'avez pas accablé de
„ réflexions ambitieuſes à la
„ maniere de Malvezzi :
„ quoique par endroits il y
„ en ait de ſi fines & de ſi ſen-
„ ſées qu'elles font regreter
„ que vous n'en aïez pas fait
„ davantage ; le ſtile en eſt
„ net, facile, coulant & de ce
„ genre mediocre, ni trop
„ enflé, ni trop familier ; en
„ un mot tel que le demande
„ l'Hiſtoire ; ce qu'on y
„ pourroit trouver à redire,
„ c'eſt qu'on la prendroit
„ preſqu'auſſi-tôt pour un
„ abregé de la vie des cinq

„ Rois que votre Heros a ser-
„ vis, que pour la sienne pro-
„ pre, tant vous avez suivi
„ éxactement ce qui leur est
„ arrivé dans leurs Regnes,
„ même en des choses où il
„ n'a point eû de part, ce
„ n'est pas que je blâme un
„ titre de cette maniere qui
„ instruit des interêts gene-
„ raux, en informant des par-
„ ticulieres avantures d'un
„ homme; je vous dirai avec
„ ma candeur ordinaire que
„ j'aurois souhaité que vôtre
„ principal eût été plus éten-
„ du que vôtre accessoire, &
„ que la difference en eût
„ été plus remarquable dans
„ ce bel écrit : pour le faire

„ il n'y avoit qu'à étaler par
„ tout comme vous l'avez
„ fait heureusement en plus
„ d'un lieu, les conseils, lés
„ instructions, les raisonne-
„ mens pour & contre des
„ résolutions du Cabinet, &
„ des entreprises militaires,
„ avec le détail des négocia-
„ tions. Les Essays que vous
„ en avez donnés, font voir
„ combien vous étiez capa-
„ ble de vous en acquitter
„ excellemment. Vous l'au-
„ riez pû fortifier des origi-
„ ginaux des Lettres du Roi,
„ de la Reine, du Marêchal,
„ des Secretaires d'Etat. Ou-
„ tre que la lecture en eût été
„ agréable, ils auroient au-
torisé

„ torisé l'Ouvrage, & fait
„ voir que vous aviez eû de
„ bons Mémoires. C'eût été
„ montrer que vous ajoûtiez
„ ces particularitez aux rela-
„ tions generales. J'ai trouvé
„ de plus, que vous aviez passé
„ sous silence dans votre nar-
„ ration du Regne d'Henry
„ IV. ce fameux combat d'Ar-
„ ques, & le memorable pas-
„ sage de Seine par le Duc
„ de Parme, quand le Roi
„ l'avoit acculé au Pays de
„ Caux, ce que vous auriez pû
„ toucher en trois mots. Vous
„ n'avez pas aussi été éxact à
„ cotter les années de toutes
„ les actions dans le cours
„ de la narration; & j'ai sur

„ tout observé que celle de
„ la naissance de votre Marê-
„ chal, ni celle de sa mort
„ n'y sont pas marquées, ce
„ que j'estime d'une indis-
„ pensable nécessité : suppo-
„ sé que vous jugiez ces pe-
„ tites observations raison-
„ nables, il n'y a rien de si
„ aisé que d'y satisfaire ; mais
„ quand vous laisseriez la pié-
„ ce en l'état où elle est, ce
„ sera toujours un fort excel-
„ lent ouvrage, & qui ne
„ sçauroit manquer d'être
„ fort bien reçû, comme uti-
„ le au Public, aussi bien que
„ glorieux à l'illustre Maison
„ pour laquelle vous l'avez
„ entrepris. Je me réjoüis

„ avec vous d'avance, pour
„ l'éclat qu'elle ajoutera à
„ votre belle réputation. *Du 17 Juin* 1659.

§. Cet ouvrage de M. *Caillieres* a paru en 1661. à Paris chez *Courbé*, in folio, sous le titre d'*Histoire de Jacques de Matignon, Maréchal de France ; & de ce qui s'est passé depuis la mort de François Premier, jusqu'à celle de ce Maréchal, arrivée en* 1597. Nous avons du même Auteur *Le Courtisan Prédestiné ; ou le Duc de Joyeuse, Capucin*, in 8°. Il y a eû trois éditions de cette derniere Histoire, 1661. 1672. 1682. M de *Caillieres* étoit Maréchal de Bataille des Ar-

mées du Roi.

à qui cette lettre ?

XXX.

„ Pour le Vers de Lucrece, „je n'ai pas le loisir d'éxaminer „les explications que lui don„nent Erasme, Turnebe & „Lambin, & ainsi je n'en puis „parler definitivement, ni les „condamner à votre avanta„ge; mais pour celles de l'Ab„bé de *Marolles*, sans éxamen „on la peut rejetter, tant ce „Traducteur est l'antipode du „bon sens, & tant il s'éloigne „par tout de l'intelligence des „Auteurs, qui ont le malheur „de passer par ses mains Gar„dez-vous bien, M. de vous „commettre avec cet homme „en cette qualité, vous vous fe-

„riez tort, en lui faisant hon-
„neur : il n'a jamais pensé qu'il
„y eût difficulté à rien : il croit
„entendre ce qui arrête les
„plus habiles. Il se contente
„de tout ce qui se presente à
„son imagination, quelque ab-
„surde qu'il puisse être, & se
„complaît dans les chiméres
„qu'il s'est formées, comme
„dans les sentimens les plus ré-
„guliers. Enfin, si vous ne con-
„testiez sur ce Vers qu'avec
„lui, ce seroit ne le conten-
„ter avec personne. Il suffiroit
„de dire que ce seroit son avis
„pour dire que ce seroit le
„mauvais, & ceci sans hyper-
„bole : c'est une moquerie &
„une puerilité de dire que *Sa-*

tyra est, est *une femme Satyrique*. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir quel homme c'est en matiere de sçavoir; car pour le reste, il a de la naissance, & auroit les mœurs commodes, si l'amour excessif de la loüange ne le perdoit & ne l'étrangloit. Philenis n'est pas moins ridicule: de vos trois manieres d'interprêter ce Vers, j'aimerois mieux *une grosse Lippuë*, est *un champ spacieux pour les amoureux baisers*. Du 24. Janvier 1660.

XXXI.

„ La premiere partie de „ *Martinius* touchant l'*Histoi-* „ *re generale de la Chine*, est

„ très-bien écrite, & je ſou-
„ haite les deux ſuivantes du
„ même ſtile. 18. *Décemb.* 1659.

XXXII.

„ M. *Voſſius* m'a dit que les
„ Sçavans Anglois honteux
„ d'avoir attendu des lumie-
„ res ſur les Dôgmes des Phi-
„ loſophes dans le Commen-
„ taire ſur Lucrece, nouvel-
„ lement imprimé chez eux,
„ ſe recrient de n'y avoir
„ trouvé que des chicannes
„ grammaticales, & que le
„ fils de *Cauſaubon* en reven-
„ dique les plus raiſonnables,
„ comme volées à ſon pere,
„ ſans l'avoir allegué. Mrs *Va-*
„ *lois* ſe plaignent d'y avoir
„ été citez ſeulement pour y

„ être blâmez; & *Guidius* leur
„ en avoit donné avis d'Alle-
„ magne avant qu'ils l'eussent
„ vû eux mêmes ici. *Lettre du* 20. *Octobre* 1664.

§. Depuis cette édition faite à Londres en 1664. on en a fait une à Amsterdam en deux volumes *in* 4°. Elle parut en 1688. par les soins de Marc *Meibomius*. Au reste ce jugement des Sçavans sur le Laërce de M. *Menage* me semble un péu dur; mais, il est vrai en partie, il y a quelques restitutions ingenieuses, & c'est tout. Pour l'Histoire de l'ancienne Philosophie, qui étoit pourtant la partie principale d'un semblable Commentai-

re, elle y est traitée trop succintement.

XXXIII.

Heinsius fut fait Secretaire Latin des Etats vers la fin de 1632. Il songeoit en 1633. à donner une continuation des Annales des Provinces Unies de Grotius, à quoi l'exhorte Chapelain. *Lettre du 8. Janvier* 1659. Il ne sçavoit s'il vouloit accepter cet emploi : Chapelain le lui conseille. *Du 6. Février* 1659. „ Quant à l'acceptation de cette Charge, „ je n'y vois pas de difficulté; „ & je voudrois que cela fût „ plûtôt aujourd'hui que demain, encore que vous

„ n'entrassiez pas si-tôt en
„ exercice; ce seroit toûjours
„ un ornement pour vous,
„ & une marque de la consi-
„ deration où vous êtes dans
„ votre République, que ce-
„ la fût connu & fixé, &
„ vous n'avez aucune affai-
„ re domestique, ou étran-
„ gere qui ne s'en sentît ;
„ mais vous êtes sage, & sça-
„ vez pourquoi vous differez
„ cette acceptation, le res-
„ pect de votre parent ne
„ m'empêcheroit point d'y
„ songer. M M. vos patrons
„ sont d'assez Grands Hom-
„ mes pour avoir besoin de
„ plus d'un habile homme
„ pour cette sorte de ministe-

„ re; & s'ils avoient à ne le
„ confier qu'à un ſeul, il leur
„ importeroit de l'ôter à tout
„ autre, pour vous le don-
„ ner, bien que ce ſoit un
„ beau mouvement à vous de
„ laiſſer à ce parent tous les
„ émolumens de cette Char-
„ ge : je ne ſçais s'il eſt rai-
„ ſonnable, & ſi ce parent le
„ pourra ſouffrir ſans honte.
Heinſius étoit tenté d'écrire la vie du Comte de Koniſmarck, & il vouloit même faire quelque démarche auprès de ſon fils. Chapelain l'en diſſuada. *Lettre du* 21. *Mars* 1664. Il exhorte puiſſamment à écrire l'Hiſtoire de ſon Païs, comme étant une

occupation plus digne de lui, que la Critique qu'il croïoit digne seulement des Lettrez *infimi subsellii. Lettre du 9. Mars 1666.*

XXXIII.

„ Les Livrets de M. Petit, „ le Medecin sont polemi- „ ques, deux au moins con- „ tre ceux *de Luce*, de notre „ très-cher M. Vossius. C'est „ un Sçavant homme, mais „ *juratus in verba Aristotelis ad* „ *Nauseam usque*; & l'on ne le „ tireroit pour rien du mon- „ de de ce fort-là, ce qui ne „ lui fait honneur que dans „ les Universitez esclaves du „ Peripatétisme: j'en suis ma- „ ri, car je l'aime beaucoup,

„ & c'eſt un de ceux que j'in-
„ diquai l'année paſſee à M.
„ Colbert, comme digne des
„ faveurs Royales ſur les
„ beaux vers Latins que j'a-
„ vois vûs de lui. *Lettre du 13. d'Août 1664.*

XXXV.

„ Ce ſera un bel accroiſſe-
„ ment à la milice Romaine
„ que cet Ouvrage de M.
„ Retbaldus, qui ſans doute
„ aura enchéri ſur Lipſe &
„ Naudé. *Lettre du 4. Mars 1660.*

XXXVI.

„ Alexandre Morus fut
„ deux mois à Paris en 1658.
„ & en partit au commence-
„ ment de 1659. pour la Hol-

„ lande. On assure qu'il ne „ s'en est retourné en vos „ quartiers, que pour pren- „ dre congé, & s'en revenir „ à Paris occuper la Chaire, „ qu'on lui a procurée. *Cha-* „ *pelain à Heinsius. Lettre du* 8. *Janvier* 1659.

XXXVII.

„ Vous trouverez ici un Li- „ vre de M. de *la Mothe le* „ *Vayer*, personnage de „ grande vertu, & de beau- „ coup de sçavoir, lequel „ me l'a mis entre les mains „ pour vous le faire tenir de „ sa part. C'a été son occu- „ pation de cet Automne au „ retour de son voyage d'I- „ talie, où il étoit allé Secre-

„ taire de M. Bellievre, Am-
„ baſſadeur Extraordinaire
„ près des Princes Italiens.
„ Vous n'y trouverez point
„ votre ſtile, ni ces graces
„ qui vous ſont ſi particulie-
„ res ; mais vous y trouve-
„ rez le bon ſens par tout,
„ & l'eſtimerez du moins par
„ l'affection de celui qui vous
„ l'envoye comme une of-
„ frande à un Autel privi-
„ legié. *Lettre du* 17. *Février* 1636. à M. de *Balzac.*

XXXVIII.

„ M. de Sainte-Marthe don-
„ na l'Ambaſſade de M. le Ma-
„ rêchal d'Effiat en Angle-
„ terre à M. Colbert Elle
„ doit être dans la Bibliothe-

„ que de M. de Seignelai.
Lettre du 9. Janvier 1666.

§ Elle est sûrement dans celle des Missions Etrangéres, & mériteroit bien d'être publiée.

XXXIX.

M. le Comte de Modene a bien servi la France dans les Affaires de Naples. *Chapelain du 19. Decembre 1665.* lui demande des nouvelles de la Relation qu'il en avoit entreprise.

§. Elle a été imprimée à Paris en 1666.-1668. trois volumes *in douze*, le Journal des Sçavans de ce tems-là en parla assez favorablement. „ Bien que cette Histoire

„ Histoire ne contienne rien „ que de veritable, néanmoins „ elle est si mêlée d'événe- „ mens exraordinaires & sur- „ prenans, qu'il semble qu'el- „ le ait été inventée pour di- „ vertir le monde. Il y avoit „ déja eû plusieurs relations „ italiennes de ces troubles „ de Naples, mais celle-ci est „ écrite avec plus de fidelité „ que toutes les autres. *Du* 17. *May* 1656.

X L.

„ Le Pere Mambrun son- „ geoit à donner en 1659. une „ seconde édition augmen- „ tée de son Poëme de *Cons-* „ *tantin*. M. de Lavau-Fos- „ sard qui demeuroit à la Fle-

„ che en avoit entrepris une „ traduction françoise. *Lettre de Chapelain du 21. Fevrier 1659.*

XLI.

„ Ne songez-vous point à la „ nouvelle édition des Poë„ sies latines de M. *Grand*, „ Oncle de M. vôtre Pere? „ Ne songez-vous point à la „ publication des vôtres pro„ pres? Nous avons un volu„ me des Poëmes des trois Fre„ res *Amalthées* qui ont bon„ ne grace ensemble. *Lettre du 20. Fevrier 1664. à M. de Girac.*

XLII.

M. *Spanheim*, Gouverneur du jeune Prince Pa-

latin, travailloit en 1659. sùr *Lucain.* Monsieur *Chapelain* „ lui dit après les anciens „ Commentateurs de ce Poë- „ te, peut-on ajoûter quelque „ chose à la Critique & à la „ diligence de M. Grotius „ qui parroissent si fines & si „ curieuses dans l'impression „ qui s'en est faite en Hollan- „ de, il faut bien dire qu'oüi. *Lettre du 21. Decembre 1679.*

XLIII.

M. l'Abbé de *la Chambre* étoit un homme de merite : il alla à Rome sur la fin de 1665. parce qu'on crut que le changement d'air pourroit guerir sa surdité. *Lettre du 29. de Novembre 1665.*

§. Ce fait est déja dans *Vigneul-Marville*, mais comme cet Auteur ne doit être allegué que quand il a lui-même de bons garands, nous avons pensé qu'il ne seroit pas mal-à-propos de lui en donner un.

XLIV.

„ Je pense de M. *Huygens* „ le pere, ce que vous en pen„ sez. C'est un multilingue, „ cupide de gloire, de peu „ de fonds, Poëte sans Poë„ sie, obscur & embarrassé, „ & qui donne pourtant à „ tout, & qui se croit capa„ ble de tout: bon homme au „ reste, & qui n'est pas de „ mauvaise rencontre. Son „ second fils le releve infini-

„ ment, & certes c'eſt un admirable genie. *Du* 20. *Octobre* 1664.

Conſtantin *Huygens*, ſieur de *Zuylichem* étoit Secretaire des Commandemens, & Preſident du Conſeil du Prince d'*Orange*. Il nâquit à la Haye le 4. de Septembre 1596. & y mourut en 1687. Nous avons de lui quatorze Livres de *Poëſies Latines* publiées à la Haye, en 1655. *in* 12°. par les ſoins de Louis *Huygens* ſon fils. Tous les Poëtes de ſon tems ſe ſont empreſſez à le louer; mais la place qu'ils occupoit & qui le mettoit en état de rendre ſervice aux Gens de Lettres lui a attiré la plus

grande partie de ces éloges. Il y a prés de dix Volumes *Manuscrits*, tant des Lettres qu'il a écrites aux plus grands hommes de son Siecle, que de celles qu'il en a reçûës. Elles sont entre les mains de M. son petit fils qui est en Hollande. Il m'a paru que celles d'*Heinsius* ou à *Heinsius* étoient les plus curieuses, parce qu'il y regne une trés-grande liberté. Il y en a une entr'autres où M. *Huygens* conseille à *Heinsius* de ne pas répondre à la Dissertation de *Balzac* sur l'*Herodes Infanticida*, ou du moins d'y répondre avec politesse. En general, les Lettres dont nous venons

de parler, méritent d'être publiées.

XLV.

Au sujet du Recueil des Vers faits à la loüange du Cardinal *Mazarin*, voici ce que je trouve dans une Lettre à *Heinsius*, du 29. Avril 1664. „ „ Pour celui* du feu Cardinal „ il y a cinq ans qu'il est commencé & *la Menardiere* & „ *Quillet* y sont morts en la „ peine. *Menage* & *Butty* „ continuent à en assembler „ les pieces, & il y en a déja „ une partie d'imprimé. Dans une Lettre precedente du 15. Mai 1659. „ ce n'est pas „ que ce soit un méchant

* *Le Recueil d'Eloges.*

„ homme, (M. *Menage*) au con-
„ traire, il y a en lui assés de se-
„ mences de bonté, mais el-
„ les sont étouffées par sa va-
„ nité qui est insupportable ;
„ & pour se contenter en ce
„ point, il s'abandonne de
„ sorte, que sans être mé-
„ chant, il fait les mêmes
„ choses que les méchans,
„ & dans les moindres ob-
„ stacles qu'il trouve à ses
„ fantaisies, il perd toute
„ connoissance & tout res-
„ pect : il écrit, il parle, il
„ court le monde avec une
„ vehemence qui n'a pas sa pa-
„ reille, & pousse son ressen-
„ timent jusqu'à l'excés. Ce-
„ la est public, & son mal-
heur

„ heur veut que tous ceux de
„ sa connoissance en sont per-
„ suadez, sans qu'on le lui
„ fasse connoître, chacun ai-
„ mant mieux souffrir ses
„ défauts que de se faire des
„ affaires, & de divertir le
„ monde par l'éclat d'une
„ querelle inévitable, c'est
„ cette souffrance qui lui fait
„ imaginer qu'il a autant
„ d'amis que d'habitudes, en
„ quoi il se trompe tout-à-
„ fait, n'y aïant personne qui
„ l'aime moins que ceux qui
„ l'ont long-tems conversé:
„ j'étois le seul qui le con-
„ noissois & qui l'aimois, avec
„ ses imperfections, & le seul
„ qui par amitié lui represen-

„ tois en toutes les occaſions
„ importantes, les fauſſes me-
„ ſures qu'il prenoit dans ſa
„ conduite. Les obligations
„ qu'il m'a depuis tant d'an-
„ nées, de ſon propre aveu, me
„ donnoient ce droit d'un con-
„ ſentement ſi general, que
„ c'étoit toûjours à moi qu'-
„ on avoit recours lorſqu'on
„ lui vouloit faire entendre
„ raiſon dans ſes eſcapades,
„ ce que je faiſois cordiale-
„ ment, & paternellement
„ pour ſon avantage; & quoi-
„ qu'il ne ſuivît pas ſouvent
„ ces Conſeils, il les recevoit
„ au moins ſans chagrin, &
„ j'avois ſujet de croire qu'il
„ m'en ſçavoit gré lui-même,

„ continuant à bien vivre
„ avec moi. Enfin après l'avoir
„ gouverné plus de vingt ans
„ de cette maniere, lorſque
„ je croïois que l'âge & le
„ nombre des offices qu'il
„ avoit reçûs de moi devoient
„ le rendre ſage, & l'affermir
„ dans la reconnoiſſance de
„ ce que j'avois merité de lui,
„ ſon orgueil & ſa préſom-
„ ption ſont montez à tel
„ point, qu'oubliant toutes
„ choſes, il m'eſt échappé,
„ & non ſeulement n'a plus
„ eû de conſideration pour
„ moi, mais encore a préten-
„ du que j'en devois avoir une
„ aveugle pour lui, faiſant ma
„ regle de ſon caprice, & le

„ mettant ſur ma tête, com-
„ me mon Maître, & mon
„ Tyran; ce que je m'aſſûre
„ que vous ne trouvez pas
„ moins ridicule, qu'inju-
„ rieux.

LETTRES DE M. CHAPELAIN, DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

PREMIERE LETTRE.

A M. L'ABBE' DE BOISROBERT.

Du 10. Decembre 1631.

MONSIEUR,

Je vous ai une extrême obligation de la faveur que vous m'avez faite de m'envoïer l'Histoire des Guerres de Flandres du Cardinal Bentivoglio, piece de très-grand

merite, & dont la lecture m'a donné un particulier contentement; je vous en rends ici mes trés-humbles graces, & vous en irai remercier plus amplement lorsque je vous reporterai le volume que j'ai mis, selon vôtre ordre, entre les mains de M. Conrart, afin qu'il le lise.

Pour le jugement que vous m'en demandez, il me pourroit suffire, sans trahir mon sens, de vous dire que c'est une des meilleures Histoires que nous aïons encore vûës, & que je trouve que ce grand Prélat a laissé derriere lui, en ce genre, beaucoup d'Ecrivains qui se persuadent d'en

ſçavoir la fineſſe, & d'en avoir atteint la perfection : néanmoins j'ai ſujet de croire que vous deſirez de moi quelque choſe de plus, & que je n'en puis pas être quitte envers vous pour une déclaration ſi generale ; ce qui m'oblige pour votre ſatisfaction de deſcendre au particulier, & de me faire juge ſevere de ce beau travail. Quoique je ſçache qu'il y a beaucoup de temerité à vous obéïr en une choſe de cette qualité, & qui eſt ſi fort au-deſſus de ma ſuffiſance ; ce ſera toutesfois aprés vous avoir dit que la haute dignité & les éminentes vertus de l'Auteur ſont

les objets de mon respect, & que ma censure ne s'étendra que sur les conditions requises, & peut-être mal observées en quelques endroits de son Histoire. Il me semble donc qu'en cet Ouvrage on trouve la nécessaire œconomie, selon le tems & les événemens, laquelle jointe à une pleine information des motifs, produit en sa narration la clarté qui instruit sans peine, & qui laisse le Lecteur content, mais cela n'est pas proprement de la loüange de l'Historien, parce qu'aux choses qui regardent l'ordre, la disposition des succés le conduit par la main, & qu'il n'y

a presque rien en ce qu'il raconte, qu'une infinité de gens n'aient déja traité avant lui. Ce que j'estime qu'il faut considerer comme sien, & sur quoi l'on doit juger de son prix, c'est son stile, ce sont ses harangues & ses jugemens. Pour le premier je le tiens net, coulant & nombreux, & je le croirois accompli s'il ne paroissoit point un peu affecté. Lorsqu'il parle en sa personne, & qu'il est dans le cours de sa narration, je voudrois qu'il emploïât moins de ces termes pompeux, nouveaux & comme il les appelle, *Cortegianesques*; lesquels dérogent à

mon avis à cette majesté négligente que l'Historien doit montrer quand il parle de lui-même ; car je suis d'opinion qu'il n'y a rien que doive davantage éviter celui qui écrit les succès Publics, que de donner lieu de soupçonner qu'il fasse servir les choses aux paroles, & qu'il pense que la beauté du langage soit essentielle à son sujet. Vous observerez, si vous y prenez garde de près, qu'en cette partie, non-seulement il découvre trop le soin qu'il a de parler avec ornement, mais qu'il employe même à cette intention, & souvent en pure narrative, des mots

& des phraſes que les ſeuls Poëtes Italiens nouveaux ont introduits & employés ; & même juſqu'à des comparaiſons directes ; choſe qu'aucun des bons Hiſtoriens de l'antiquité ne s'eſt jamais permiſe. Du reſte, le caractere en eſt égal & réglé, imité de celui de Tacite, plûtôt que de pas un autre : composé de periodes courtes & nerveuſes, dont les membres ſont diviſez & tournez de ſon même air. Quant à ſes Harangues, ſoit directes, ſoit obliques, je ne vois rien de mieux dans les bons ſiecles ; & c'eſt bien en cette partie que je dis hardiment, qu'il a excellé ſur

tous ceux de celui-ci. Le genie de Tacite y paroît tout entier, il eſt plein, ferme, relevé, ſerré, & toute-fois vehement; ſon éloquence eſt toute mâle; il prouve & n'amuſe point: je m'étois imaginé juſques ici que le ſeul Ammirati, dans ſon *Hiſtoire Florentine*, avoit été capable entre les Modernes de s'acquitter bien de cette obligation; mais j'avouë que cet Auteur l'y ſurpaſſe infiniment, & que je ne puis y rien deſirer davantage; les jugemens qu'il fait ſont rares; & en cela, s'il a pris Tacite pour ſon modele, il paroît qu'il ne l'a pas néanmoins

ſuivi. Peut-être s'eſt-il volontairement tenu dans les bornes que quelques-uns ont preſcrites aux Hiſtoriens, de rapporter ſans préoccupation. Peut-être ne s'eſt-il pas ſenti aſſez fort pour bien ſoutenir cette partie dans l'opinion de ceux qui ne permettent pas les jugemens : il paſſera pour d'autant plus loüable, qu'il s'en eſt abſtenu plus ſoigneuſement : Dans la mienne, qui les penſe neceſſaires, pourvû qu'ils ſoient rafinez & exquis ; il paſſera pour d'autant moins parfait, qu'il s'y en trouvera moins dans ſon Ouvrage ; c'eſt ce qui met l'Hiſtoire du *Con-*

cile de Trente de *Fra-Paolo* hors de compte entre les productions de ce tems, & ce qui a donné autant de nom au *Guicciardin*, qu'aux Ecrivains des premiers âges. Le jugement que le C. Bentivoglio fait dans le premier Livre, p. 29. ſur le ſujet d'Anne de Boulen, la taxant de peu de Religion, me ſemble mal fondé, pour ce que cette femme a été juſqu'à preſent deſhonnête, & non pas impie; & la conſequence qu'il veut que cela ait portée pour l'alteration du culte Divin en Angleterre ſous Eliſabeth ſa fille, me ſemble auſſi beaucoup plus foible que l'on ne

doit l'attendre d'un si grand Politique que lui. En la page 31. le péril qu'il veut induire que court la Flandres du côté de la France, ou n'est pas assez expliqué, ou l'est trop malignement; je voudrois surtout qu'il n'eût point traité ainsi méthodiquement & en forme de leçon, la nature de la mutinerie, laquelle il définit & circonstancie positivement, comme s'il étoit de necessité qu'elle arrivât toujours ainsi: en cela il m'a paru au-dessous de la dignité & de la liberté ingenuë de l'Histoire; & mon opinion est qu'il n'étoit point à propos d'examiner cette matiere

de la ſorte : je ſuis trompé ſi ce n'étoit point une piece détachée, & une conſideration faite à part ſur ce ſujet longtems auparavant, laquelle il lui a plû d'enchâſſer en ce lieu, toute entiere, eſtimant qu'elle y réüſſiroit & y feroit enrichiſſement: mais pour revenir à la fidelité hiſtorique, laquelle conſtituë l'eſſence de cette profeſſion, même plus que la partie qu'ils nomment diligence, on croira facilement que la matiere qu'il s'eſt propoſée pour ſujet, & le lieu où il la devoit publier, ne lui ont pas permis de la garder en tout, particulierement pour ce qui regarde la

la neutralité qu'il étoit obligé d'obſerver entre le parti Eſpagnol & les Hollandois; toutefois je ne puis pardonner à un ſi excellent homme, d'avoir entrepris l'Hiſtoire, comme Hiſtoire, & de n'avoir pas tenu la balance égale entre les Intereſſez: il falloit ſans difficulté qu'il s'affermît dans cette genereuſe indifference, de laquelle font profeſſion tous ceux qui veulent donner quelque autorité à leur Relation: je tiens pour moi que l'hiſtoire eſt inſtituée ſeulement pour l'utilité de la Vie civile, & qu'on y doit regarder le vice moral, pour le rendre odieux; & la vertu

ſon contraire, pour en perſuader l'amour aux Peuples ; ce ſont deux fondemens dont tout le monde tombe d'accord, & qui ne ſouffrent point de contradictions. La bonne Religion qui devroit bien-plûtôt avoir ce privilege, n'eſt pas ſi heureuſe ; chacun appelle la ſienne la meilleure, & l'on ne prouve rien à un ennemi de diverſe créance, lorſqu'on prend ſes argumens & ſes moïens ſur la fauſſeté de ce qu'il croit : c'eſt pourquoi je tiens que l'Hiſtorien judicieux qui veut profiter en public, ne doit point tirer de-là ſes raiſons, puiſqu'elles ne doivent pas être gene-

ralement approuvées, mais qu'il ſe doit arrêter ſimplement à celles qui ne ſont point en conteſtation, comme le ſalut, le repos, la richeſſe, & l'agrandiſſement de l'Etat : tout homme qui ſortira de ces limites ſe rendra auſſi-tôt ſuſpect de partialité & ſes plus louables intentions ſeront interpretées & priſes pour des baſſeſſes & des artifices. Bien que chez les *Anciens il s'en trouve quelques-uns qui font valoir avec ſoin la Religion de la République ou du Prince ; il faut conſiderer que c'eſt comme une choſe bonne & qui contribuë infiniment au

bien de la Societé, non-pas comme une chose controversée, & sur laquelle il s'est formé des troubles dans l'Etat. Si le Cardinal *Bentivoglio* avoit aussi-bien voulu faire ses réflexions comme il en est très-capable, je m'assûre qu'il se seroit moins declaré partisan d'Espagne qu'il n'a fait, & qu'il n'auroit pas tant de fois redit que la rebellion des Hollandois contre leur Roi avoit sa cause primitive dans la rebellion qu'ils avoient faite à Dieu : il auroit plûtôt reconnu ingenûment que la violence qu'ils souffrirent les avoit precipités dans l'heresie, que de poser pour fondement,

que l'hereſie les a portés au ſoûlevement contre leur Prince ; il auroit avoüé que la plus puïſſante raiſon qui les retient encore à preſent dans l'erreur, eſt qu'ils eſtiment avoir plus de ſûreté dans cette opinion nouvelle, parce qu'elle eſt oppoſée à celle de leurs Adverſaires, que dans l'ancienne, ce qui lui ſeroit une ouverture pour les déſunir plus facilement : En parlant de cette guerre il ſeroit demeuré dans les termes nuds de la révolte, & ſe contentant d'appeller les Hollandois ſoulevez, comme il fait en quelques endroits, il en eût attribué la véritable cauſe

aux barbaries Eſpagnoles, & au changement univerſel que Philippe II. apporta en l'Ordre du Gouvernement de leur Païs. Je remarque preſque par tout qu'il touche les vices de ce dernier legerement, & comme à regret; qu'il addoucit les malheurs, & qu'il parle avec compaſſion des pertes des Eſpagnols, & qu'au contraire il appuïe aigrement & injurieuſement ſur les deſſeins, les actions, & les déſaſtres des premiers; ce qui m'a paru principalement dans la deſcription des deux Sieges de Harlem & de Leyden: le premier deſquels il a traité

très-éxactement, parce qu'il étoit glorieux à l'Espagnol; & l'autre comme en courant, quoiqu'il fût sans comparaison plus mémorable, parce que les Hollandois y avoient eû de l'avantage. *Connestagio* qui a écrit les mêmes Guerres, & qui est venu encore plus avant que lui, se montre beaucoup plus équitable envers les Etats dans cette action particuliere, de laquelle il pese la grandeur comme il doit : reconnoissant le mérite du Prince d'Orange au secours qu'il donna à cette Ville, tout autrement que le Cardinal *Bentivoglio* n'a fait; à propos de quoi je

ne puis vous dissimuler que je plains ce grand personnage d'avoir fait élection de ce Sujet pour l'écrire aprés le *Connestaggio*, qui suit immédiatement le Guicciardin dans le mérite de cette profession ; il faut qu'il ait crû valoir aussi-bien en tout, comme il est vrai qu'il le surpasse en partie, ou qu'il ait entrepris ce travail aprés lui, esperant de le conduire jusqu'à la fin, & de nous le donner complet; mais tel qu'il est, je vous suis toûjours extrêmement obligé de me l'avoir fait voir, & me réjoüis que les bonnes Lettres aïent un si grand ornement, & vous exhorte d'user

ſer du crédit que vous avez prés de ſon Auteur pour l'obliger à l'achever, & ne point le laiſſer en paix qu'il n'ait honoré ſon Siécle d'un corps parfait d'Hiſtoire que je ne vois pas que nous puiſſions attendre que de ſa plume. Je ne vous demande point pardon de ma hardieſſe; je n'ai été inſolent que par votre ordre, & je ſoumets la foibleſſe de mes ſentimens à la ſolidité des vôtres, leſquels j'apprendrai au premier jour, & cependant vous aſſûrerai que je ſuis plus qu'homme du monde, &c.

II. LETTRE.

AU MESME.

Du 9. Juin 1633.

MONSIEUR,

Vous me ravissez du nouveau témoignage de la bonté que Mr le Cardinal a pour moi, & du favorable jugement qu'il lui a plû faire de celui que vous lui avez montré touchant cette nouvelle Histoire de Flandres : je suis né pour recevoir de ses graces, & prends la bonne opinion qui lui est demeurée de cet écrit, pour l'une des plus

ſignalées qui me pouvoir venir de ſa part; ce ſont des preſens qui paſſent juſques dans mon ame, qui m'enrichiſſent & qui établiſſent ma réputation, laquelle je tiens être ſa vraie fortune des gens de bien. Je vous ſupplie, qu'il ſçache que ne le pouvant payer que de mon reſſentiment, il eſt au moins ſi grand, que j'en ſuis ſatisfait moi-même, moi qui ne me ſuis jamais rien pardonné; mais pour ce qui regarde la queſtion, ſi l'Hiſtorien doit juger, dans laquelle il déclare tenir la négative contre moi; je m'eſtime fort malheureux de n'être pas auſſi-bien

de ſon avis en cet article, comme je le ſuis, & le veux être toujours en toutes choſes : je n'ai point d'amour pour mes opinions ; & pour les tenir, je ne contredis jamais à qui que ce ſoit, beaucoup moins lorſque je replique au premier des hommes, dont la bouche prononce des Oracles, & de qui l'autorité ſeule doit paſſer pour infaillible raiſon. Je ne ſçais que découvrir les fondemens de ma créance, & de rendre compte de ce qui m'a perſuadé de tenir juſques-là, plûtôt pour un parti, que pour l'autre, attendant la déciſion de celui qui nous la peut don-

ner, & je me hazarde d'autant plus librement à lui repartir, que je ſçais par experience, qu'il a l'humanité jointe à ſes qualitez divines; & que lui qui nous a aſſuré la liberté, ne trouvera pas mauvais que j'en uſe pour un moment en une occaſion où les erreurs mêmes ne portent aucun péril aprés elles. Dans mon écrit je poſois la queſtion pour problematique, agitée & tenuë diverſement, ſelon les inclinations des Ecrivains & des Lecteurs, avec raiſons & autoritez de grands poids de côté & d'autre: ici j'ajouterai, que ſous le mot de *jugement*, je com-

prens les conjectures, les loüanges, les condamnations, les maximes résultantes, & les sentences qui se peuvent tirer du sujet, en passant: maintenant pour défendre mon sens, qui est dans l'affirmative, je dis que l'Histoire ayant pour unique but l'avantage de la societé, elle ne doit rien omettre de ce qui le peut produire, & que lorsqu'il manquera à quelqu'une de ces particularitez, un seul des moyens necessaires à cette fin, elle sera moins parfaite que celle qui se rencontrera les avoir tous ensemble: car il est certain que l'Histoire prise pour la simple narra-

tion, sans qu'elle appuye sur les endroits remarquables, touche les fautes, pénétre les causes vrai-semblables, explique les conséquences, fortifie le droit, & déteste l'injustice, passera toujours dans l'esprit du Lecteur pour un rapport & une représentation passagere des évenemens, & ne sera jamais suivie de l'utilité qu'elle se propose pour objet; car il faut considerer qu'elle est écrite pour les hommes en général, le plus grand nombre desquels a besoin qu'on lui digere les choses, si l'on veut qu'il en profite; de sorte qu'à l'égard de la multitude, l'His-

toire nuë & le plus vil des Romans, ſont tout un : le commun pour la plûpart eſt incapable, en liſant les Relations, de diſcourir ſur les occurrences ſimplement récitées, & de tirer des exemples hiſtoriques, le fruit dont ils n'ont que les ſemences, & ſi on ne les conduit comme par la main à toutes les réfléxions qu'ils peuvent ſouffrir, il eſt clair, que de ſa propre force, il ne les fera pas. Le raiſonnement n'eſt pas un bien public ; peu-de gens le poſſedent, le reſte du monde ne l'a pas, ou l'a imparfaitement & alteré : c'eſt un défaut que nous tenons de la

corruption de notre premiere nature, laquelle ne s'étant pû conserver dans la pureté de sa création, nous a laissé par le péché, cette tache en la partie qui constituoit principalement notre essence; & ceux-là sont bien voulus du Ciel, en qui sa grace a réparé ce qui desormais manque comme naturellement à l'animal qui étoit né pour raisonner. Sur ce fondement il me semble assez juste de dire, que puisqu'on ne doit pas attendre que l'Histoire fructifie toute seule dans l'ame des personnes ordinaires, pour lesquelles elle est composée: il faut que l'Ecrivain vien-

ne au secours de sa foiblesse, & l'accompagne de tout ce que l'esprit en pourroit tirer par la forte méditation ; à quoi je ne vois point d'inconvenient qui soit considerable lorsque je pense qu'au pis aller, ceux qui sont habiles, & qui n'ont pas besoin de cette aide, ne le trouveront qu'inutile pour eux, & qu'en récompense les autres y profiteront notablement ; mais comme par ces raisons je desire que l'Historien juge, aussi d'autre côté ne veux-je pas qu'il soit permis à toutes personnes d'écrire l'Histoire, ni de juger. Après la doctrine de la Religion, je

riens qu'il n'y a point de profession plus sacrée que celle-là, & à laquelle il faille se donner avec plus de réverence & de retenuë : celui qui s'en charge doit être absolument homme de bien, sans parti & sans interêt quelconque; d'une habitude naturelle au bon jugement, fortifié par une éxacte lecture des Anciens, & informé des choses par des Mémoires certains & non suspects. Il faut qu'il s'éleve au-dessus des passions, & qu'il n'ait de mouvement que pour la verité, avec intention de la rendre utile à la conduite des actions humaines; qu'au reste il

ne ſe détermine jamais à rien qu'après l'avoir pluſieurs fois éxaminé : que ſes remarques ſoient exquiſes & précieuſes & que ſes obſervations rendent toujours le Lecteur, ou bon, ou prudent ; ſans cela, non-ſeulement il vaudroit mieux que l'on ne jugeât point, mais encore que l'on n'écrivît point ; les Auteurs téméraires, ou préoccupez, cauſant beaucoup plus de préjudice à la République, que ceux qui y mettent le trouble & la déſolation. J'eſtime que le jugement hiſtorique avec ces conditions ſera ſupportable à Monſeigneur ; lequel, outre qu'il

le peut avoir interdit à l'Historien par la juste apprehension qu'il ne s'en servît dangereusement, l'a peut-être encore crû peu necessaire par la consideration de sa haute & admirable clarté dans les choses les plus embroüillées, de sa puissante vertu, pour tirer en un clin d'œil toute la substance des matieres les plus stériles, ce que sa modestie lui a fait croire commun à tout; & j'avouë bien que s'il n'y avoit point de distinction entre Monseigneur, & le reste des hommes, & que chacun pût joüir comme lui, d'une si angelique constitution d'esprit, il ne faudroit

point écrire d'Histoire, il suffiroit des plus legeres Relations, chacun se feroit l'office d'Historien à soi-même, en entendant le naïf récit des choses, on raisonneroit de son chef sur le passé, & sur l'avenir, & l'on se donneroit ce plaisir inconnu aux basses ames, d'appliquer ses sentimens sur tout, & de rendre les sujets que l'on regarde feconds, par cette application; mais il ne nous appartient pas d'être si heureux; & si l'opinion qu'il a qu'il faut suspendre son jugement en écrivant l'Histoire, est fondée sur cette créance, j'oserai dire qu'il l'a eûë

trop avantageuse de nôtre generale infirmité, laquelle n'aura jamais trop d'appui pour la soûtenir, ni trop de remedes pour en corriger les déreglemens ; pour moi je pense vuider la question, en distinguant & disant, que l'Historien ne doit point juger, au respect de Monseigneur, & de ceux qui lui pourront ressembler ; mais qu'au respect de l'ordinaire des hommes, le jugement de l'Historien est de necessité absoluë, pour suppléer à leur défaut, & soulager leur imbecillité. C'est ce que j'eusse répondu à Monseigneur, s'il m'eût obligé à défendre ce

que j'avois posé dans l'écrit que vous lui avez fait voir. Quand tout autre divertissement lui manquera, je laisse à votre discretion de lui donner celui-ci ; & vous conjure de m'aimer toujours.

III.

III. LETTRE.

A MONSIEUR HUYGENS DE ZUYLICHEM.

Du 9. Avril 1659.

MONSIEUR.....

Quant à la guerre civile dont vous me parlez, *fraternas acies litterataque bella profanis decertata odiis* : j'en ai une si grande honte, que j'ai fort balancé devant que de me résoudre à contenter l'envie que vous me témoignez d'en être instruit, quoiqu'il n'y ait rien que je fasse plus volontiers que de contenter vos envies ; enfin je m'y suis déterminé dans l'assûrance que vous me

garderez le secret, & que vous n'en ferez part qu'au seul Monsieur Heinsius, pour vous servir l'un & l'autre de cette lumiere, sans m'alleguer, comme Historien du combat, en cas que vous en entendissiez parler d'autre sorte; voici donc ce que c'est. M. Colletet aïant laissé par sa mort une place vacante dans l'Académie; les amis de M. Boileau (a) songerent à la lui faire remplir, suivant son ancien desir, & le proposerent à la premiere Assemblée. Dix-huit que nous étions, nous l'aggréames tous d'une voix, comme très digne, & M. le

(a) *Gilles Boileau.*

Chancelier consentit ensuite, mais le bruit s'en étant répandu avant que le Scrutin de la réception fut fait. M. de *Pelisson*, & M. *Ménage*, tous deux ses ennemis irréconciliables se mirent en campagne pour lui faire donner l'exclusion : & sollicitérent si violemment contre lui, que des dix-huit qui l'avoient approuvez, ils en corrompirent sept, & pour renforcer leur cabale, firent venir à l'Assemblée cinq autres confreres, que leurs emplois ou leurs maladies, ou leur négligence empêchoient de s'y trouver jamais. Le jour du Scrutin arrivé, M. *Pelisson*, quoi-

que aſſuré de cette douce voye, fit une harangue d'une heure & demie très-aigre, & très-véhémente contre le Propoſé, l'accuſant de n'avoir ni honneur, ni probité: mais comme il l'aſſuroit ſans preuves, l'Aſſemblée pour le favoriſer, ou pour lui donner le tems de revenir de ſon emportement, jugea qu'il lui falloit accorder huit jours, pendant leſquels il feroit ſes diligences, & ſe muniroit de bonnes atteſtations: les huit jours paſſez, on lui demande s'il en pouvoit fournir, & voyant qu'il n'en avoit point, il paſſa par toutes les voix: que le corps le prieroit de

donner ses ressentimens à la paix, & de se relâcher d'une poursuite qu'il ne soutenoit point par des moyens solides : il refusa le Corps, & opiniâtra qu'on procedât au Scrutin, duquel il s'étoit assuré pendant les huit jours qu'on lui avoit donnez pour fournir ses preuves. En effet, au grand étonnement de la moitié de la troupe, que les sollicitations n'avoient pû porter à déshonnorer un homme sur la simple déposition de son adversaire, cet homme se trouva exclus par le nombre des ballotes, de quoi entre autres M. l'Evêque de Laon fit paroître une

juste indignation ; & M. de *Montmort* forma ensuite opposition à cet acte, comme nul, tant parce que l'exclusion ne devoit être fondée que sur le prétendu manque de probité, lequel on n'avoit point prouvé, que parce que M. de *Pelisson* avoit dit & écrit, qu'il avoit au moins dix voix sûres pour la donner : Depuis cela la Compagnie est demeurée partagée, & M. le *Chancelier* qui en est le Protecteur, & qui l'avoit laissé en liberté de ses suffrages, voyant le mauvais effet de ses bonnes intentions, à la priere de Messieurs nos Prélats, & du Corps au nom duquel ils la lui ont

faite, s'eſt chargé d'accommoder ce different; & c'eſt-là où nous en ſommes à cette heure, avec apparence que cet orage ſe diſſipera bien-tôt, & que les Muſes retourneront à leurs Muſettes, & rangaîneront leurs ſtilets & leurs cannivets. Au reſte ceux qui m'ont fait Chef de l'un des partis n'ont fait trop de graces, car je n'ai été qu'une ſeule fois au combat, qui fut le jour du Scrutin; m'étant trouvé malade tous les autres; & ce jour-là même, je me contentai d'être pour l'Accuſé: voyant l'accuſation mal appuyée, ſans élever mon ton pour la juſti-

ce, parce que l'accuſateur étoit mon ami, & que l'autre n'étoit que de ma connoiſſance: & parce que j'eſperois que mon ami rentreroit en lui même, & donneroit à la Compagnie la complaiſance dont elle s'abbaiſſoit à le prier avec tant de raiſon; en ſorte qu'il y auroit eû quelque choſe à redire à la tiedeur de mon ſuffrage, ſi je n'euſſe eû cette formelle eſperance de mon ami; ce qu'il y a eû de plus ſcandaleux en cette affaire, c'eſt qu'on a connu depuis, que la cauſe de ce trouble n'a pas été principalement la vengeance de M. de *Peliſſon* qui eſt

est de l'*Académie*, mais celle de M. *Menage* qui n'en est pas, & qui de plus est son ennemi de tout tems, reconnu pour tel par des Libelles imprimez, & que vous avez vûs ; car M. *Menage* n'en a point fait la petite bouche, & soit devant, soit après le Scrutin, il s'est déclaré que c'étoit son affaire : & sur ce pied-là, voyant que je ne voulois pas servir d'instrument à sa fureur, ni devenir Ministre de sa cruauté, contre un homme, qui dans sa poursuite ne lui faisoit pas le moindre tort du monde ; il a bien eû le mauvais cœur de rompre avec moi, après

une amitié de plus de vingt années, que lui-même confesse lui avoir été utile & honorable par mille sortes d'offices ardens, & cordiaux.

Quant à l'expedient que M. le Chancelier pourroit prendre pour tout terminer, bien que je croye que la fécondité de son esprit lui en puisse fournir un grand nombre, le seul neanmoins que m'offre la sterilité du mien, seroit qu'il lui plût faire remplir les deux places qui vaquent, en un même jour, & en une même séance; l'une par M. *Boileau*, & l'autre par celui qui en avoit été jugé digne; en leur laissant l'appa-

rence de liberté de se déferer l'un à l'autre l'avantage de passer & de parler le premier; & stipulant neanmoins que M. Boileau n'accepteroit point la civilité de l'autre, lequel ainsi passeroit & parleroit le premier : par-là, chacun auroit son compte, & sans l'emporter l'un sur l'autre de hauteur, on se pourroit raprocher, se joindre à l'amiable, en couvrant le passé d'un éternel oubli. Demander plus que cela aux Partisans de M. Boileau, ce seroit leur demander ce à quoi ils ne consentiroient jamais. J'en connois plus d'un qui se relâcheront mal vo-

lontiers jusques-là ; dans le tort qu'ils estiment que lui font ceux qui se sont opposez à sa reception après l'agrément de M. le *Chancelier*, & l'approbation de la Compagnie ; mais moi qui cherche la paix par toutes les voyes honnêtes, & qui improuve la rigueur tenduë des uns & des autres, comme contraire à la Morale & au Christianisme, je conclus qu'on la sacrifie au bien commun, & aux Exercices Académiques, dont la subsistance dépend absolument d'une réünion cordiale ; & qu'il faut compter pour détruits, si l'on ne se sert de ce moyen,

ou de quelque autre aussi doux & aussi recevable, c'est M. ce que j'aurois proposé à Monsieur le Chancelier, s'il m'avoit commandé de lui en dire mon opinion ; & j'ai été bien aise de vous l'expliquer, afin que si vous la croiez raisonnable, vous preniez le tems de la lui représenter avec cette façon adroite qui me manque, & qui vous est plus naturelle qu'à qui que ce soit. Je suis avec toute l'estime possible.

IV. LETTRE.
A D. LANCELOT.
Religieux Benedictin de l'Abbaye de Saint Cyran.

Du 10. Septembre 1659.

MONSIEUR,

Comme je vous avois offert mon petit ministére avec sincerité pour la revision de votre *Grammaire Espagnole*, vous avez pû sans aucun scrupule me l'envoïer pour la voir, & pour vous y remarquer ce que je croyois digne d'être retouché. L'importance est de sçavoir si mes observations meriteront d'être suivies, & s'il n'auroit pas mieux

valu pour vous de ne me les avoir point demandées, mais il n'y á pas un grand mal à celá, parce que vous serez toujours juge de mes jugemens, & ne vous y arrêterez qu'autant que vous les trouverez équitables. Je ne m'y suis aussi engagé, & je ne vous les envoye qu'à cette condition-là. Entre ce qu'on y peut nommer fautes, il y en a plusieurs de Copistes, que j'ai marquées, en partie sur mon papier, & qu'en partie j'ai corrigées sur le vôtre: il y faudra regarder de fort prés lorsqu'on imprimera, car la Grammaire étant le fondement de tout le reste, la

moindre erreur d'Ortographe même influë sur tout ce qui est bâti dessus : j'ai douté de quelques mots s'ils étoient Castillans ou non, en voiant quels ils sont ; vous justifierez par vos Auteurs si j'ai eû raison de douter, & vous y réglerez par eux, plûtôt que par moi, qui depuis trente années n'ai point eû d'application à cette langue ; de sorte que je puis facilement m'être abusé. Il m'a semblé que vous y aviez employé quelques termes si vieux, qu'ils n'ont plus d'usage, & mon opinion seroit, qu'il ne les faudroit point mettre, ou qu'il les faudroit noter. La

Méthode m'en a paru excellente à votre ordinaire ; & je me fais violence de ne vous la pas loüer. J'aurois voulu que vous y eussiez fait un Chapitre particulier du mélange de l'Arabe avec ce langage, ç'auroit été pour vous une occasion de montrer de l'érudition. N'auriez-vous point pû traiter plus amplement des irréguliers, soit dans les mots, soit dans les Syntaxes ; & vos Auteurs ne vous secouroient-ils point en cela ? Plus une Langue en a, plus elle est élegante ; les dérogations à la régle, quand elles sont établies, faisant leurs principales figures de

diction. Pour l'art Poëtique de cette Langue, je n'en ai point vû de faire *ex professo*. Voici les lumieres que je vous en puis donner de ce qui me reste en la mémoire. Avant Boscan & Garcilasso de la Vega, les Espagnols ne connoissoient aucune forme poëtique, de celles qui depuis ont eû vogue chez eux, & qu'ils ont prises de Petrarque, & des Italiens qui l'ont suivi. Boscan a le premier tenté le Sonnet; & à mon avis, Garcilasso l'Eglogue en rime tierce. Avant cela, on ne voyoit chez eux que des *Romances*, *Coplas*, *Redondillas*, *Legudillas*, *Glosas*, & quelques

autres semblables formées à l'antique : maintenant ils les ont presque toutes abandonnées pour suivre les Italiennes : leurs Comédies sont rimées, & non pas en longs Vers, ou rimes plates, comme les nôtres en petits, & rimes, en quatrains, dont le premier vers répond au quatriéme, & le second au troisiéme : ils ont admis les *Saruccioli* & les *Scioti* des Italiens, desquelles ils tiennent aussi ceux des onze syllabes : quelques-uns ont rangé l'Octave, qu'ils ont encore empruntée d'eux, d'une maniere differente de la leur, pour l'entre-las des rimes : ils ont

inventé dans leurs Romances les aſſonances, qui régnent d'un même ſon depuis le 2. 4. 6. &c. en cet ordre juſqu'à la fin. Le 1. 3. 5. &c. n'ayant point d'obligation à rimer enſemble de rimes parfaites, ni même d'imparfaites. J'ai vû quelques lambeaux d'un Art poëtique en petits vers, compoſé par *Lopez de Vega*, mais je crois que cet Art eſt pour le deſſein, & non pas pour la verſification. L'Auteur de la *Picara Juſtina*, qui étoit un Licençiado de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir, eſt celui qui vous pourra le plus éclaircir de ces differentes formes

poëtiques ; car il a affecté d'en donner un essai de chacune dans tous les Chapitres de son Livre; si vous ne l'avez pas, je vous en accommoderai volontiers : enfin vous devez toucher cette matiere autant à fonds que vous le pourrez : ce sera un grand ornement à votre Ouvrage, & il le rendra plus instructif & plus curieux qu'aucun de ceux qui ont été faits en ce genre-là. Sur tout je vous exhorte à faire une ample Préface qui embrasse tous les motifs que vous avez eûs en le composant pour le rendre accompli. Je suis toujours pour les Préfaces discouruës

& solides, le Lecteur en est conduit, comme par la main, à l'intelligence du Livre; & l'Auteur y a moyen de faire voir sa richesse & sa conduite à l'employer; mais je vous y exhorte sans necessité. Vous vous y portez assez de vous-même, & toutes celles que nous avons vûës de vous m'ont trop fait voir de quelle sorte vous vous en sçavez acquitter. Il vaut mieux que je finisse par la protestation, que si j'ai été téméraire en vous reprenant, ou en vous conseillant, ce n'a été que par votre ordre, & comme elle. V. &c.

V. LETTRE.

AU MESME.

Du 21. Decembre de la même année.

MONSIEUR,

Vous avez fait une extraordinaire diligence pour extraire D. Juan *Diaz Renſigo*; ce que vous y avez trouvé de propre à vôtre deſſein touchant la Poëſie Eſpagnole, & ſelon que vôtre travail eſt étendu, on le jugeroit le travail de trois fois autant de tems que vous n'y en avez donné, mais vous avez une ſi grande habitude à bien faire,

que les choses les plus difficiles vous sont aisées, & que vous ne faites pas tout seulement bien, mais encore promptement. J'ai lû ce travail avec attention comme les précedens, pour ne vous manquer non-plus en cette rencontre qu'aux autres, puisque vous desirez cette assistance de moi : Tout m'en a semblé accompli, à quelques petits scrupules près que vous trouverez dans le papier qui accompagnera cette Lettre : Quant aux éxemples il y en a peu de beaux & de rians, mais il n'y en a pas un qui ne puisse servir à l'intention de donner des modéles de ces diver-

ſes formes de Poëſies ; de vous en fournir d'autres, il me faudroit faire une trop longue étude, & mes affaires ne me le permettent pas ; ces heures mêmes que j'y ai emploïées étans priſes ſur le tems deſtiné à l'ouvrage que vous ſçavez, & qui fait mon occupation néceſſaire. Je vous dirai ſeulement que de la plûpart de ces formes Poëtiques, vous en trouverez de beaucoup plus nobles & plus galantes dans *Boſcan*, dans G*arcilaſſo de la Vega* , dans *Monte-Mayor* , *dans Gilles Polo*, *Villa Mediana*, dans *Lopez de Vega* , dans G*ongora* , & ſi vous les y prenez , pour les mettre à

TAYLOR INST. OXFORD

la place de ces autres, comme je vous le conſeille, je ſerois d'avis que pour autoriſer l'ouvrage, auſſi-bien que pour l'aigaïer, vous miſſiez le nom de l'Auteur à chacun. Je vous ſçais bon gré au reſte d'avoir paſſé l'éponge ſur toutes ces autres formes ridicules, pueriles & gothiques des vers retrogradez, d'Echos & de Labyrinthes, &c. & de vous être contenté de les nommer, pour faire voir que vous ne les ignoriez pas, & pour avoir lieu de les condamner: même le tems où vivoit *Boſcan*, & *Garcilaſſo* ſon ami, eſt depuis 1500. juſqu'à 1543. J'en ai les preuves aſſûrées qui ſeroient

longues à déduire : ce sont les Peres de la belle Poësie espagnole qui ont presque seuls mêlé l'érudition au beau naturel : les autres bons, outre ceux que je vous ai marqués ci-dessus, sont *Castillejo*, *Ercilla*, *Jauregni*, *Juan Ruso*. Entre les vieux, & plus vieux de cent ans que tous ceux-ci, ont fait cas de *Juan de Mena*, & de *Yorge Morique*, & de plusieurs Romances sans nom. Pour leurs bons Auteurs de Prose, je mets le Jesuite *Mariana* à la tête, il est pur & grave ; & a rendu sa langue nombreuse & capable de la periode selon l'art des anciens: il y a affecté l'Archaïs-

me, mais il l'à fait exprès pour soûtenir son stile historique par la gravité; la Prose de *Montemayor* est aussi très correcte, celle de *Lopez* ne lui en doit gueres, celle de cet Allemand qui a composé le *Gusman*, l'est au dernier point; & s'il avoit eû la teinture de Lettres que l'on remarque en *Mariana*, il l'auroit peut-être passé; il cloche dans le nombre faute d'art, il pêche dans l'excès des digressions lâches & foibles. *Lazarillo de Tormes* pour la premiere partie, est un chef d'œuvre de la langue & sent plus son homme lettré. Le *Sarao de Carne Volendas* est bien écrit; il y a encore une

Histoire de Juan II. de Portugal d'un stile fort élégant & de l'air des bons anciens. Il y en peut avoir d'autres, desquels je ne me souviens pas; ou qui ne sont pas venus à ma connoissance. Je ne vous dis rien de Grénade, ni de la B. Therese, car je suis tout à fait de vôtre avis sur leur sujet. J'oubliois Ribadaneira, qui parle très-bien sa langue, & est entre leurs meilleurs; Ce *Heros* de *Gracien* m'étoit tout à fait inconnu. Generalement les Modernes Espagnols sont corrompus dans leur stile, & tombent dans ces figures bizarres & forcées dont vous accusez justement celui-ci,

comme les Italiens modernes ont fait le *Malvezzi*. *Quevedo* eſt aſſez de ces gens-là, quoiqu'un peu moins que la plûpart des autres. Je ſuis, &c.

VI. LETTRE.

A M. CONRINGIUS.

à Helmſtad.

Du 30. Janvier 1673.

ENtre ces excellentes piéces que vous m'envoiez, j'en ai remarqué deux de notre Jean Bodin, qui, je crois, vous doivent la lumiere, car je n'en ai jamais oüi parler. J'ai bien vû ſon dernier Ouvrage manuſcrit dans la Bibliotheque de M. du Harlay, Procureur Général au Parlement de Paris, ſous le titre de *Divinarum*

rerum Arcanis, qui fut trouvé après la mort dans son Cabinet, & qui depuis étoit tombé entre les mains de feu M. Grotius, où dans un Dialogue divisé en sept & que pour cela il nomme *Eptaplomeres*. Il agit de toute sorte de Religions, & par celui qu'il rend le tenant de la Juive, il paroît, ce que j'avois toujours crû, dès que je lûs son Livre de la *Methode de lire l'Histoire*, qu'il étoit Juif très-renfermé. Ceux qui ont ce Livre en font grand mistere, & il faut être de leurs amis, pour le leur prêter. C'étoit un homme

me de grande lecture, & de profonde érudition, & qui a fait honneur à sa Patrie & à son siécle par ses autres compositions. Après avoir publié sa République en François, il la traduisit & l'écrivit lui-même en Latin. L'Albergati s'est offert d'y répondre, *sed impar congressus.*

VII. LETTRE.

HERMANNUS CONRINGIUS.

Joanni *Capellano*.

24. Apr. 1673.

REctè tandem traditos, quos misi libros tres, plurimum lætor; utinam & lectio eorum haud displiceat. Bodini *liber pridem excidit manibus & penè etiam memoria Hominum, cum tamen sit non minus, quàm illius viri alii, multa refertus Eruditione. Liber illius M S de* Arcanis Rerum Divinarum, *quamvis inventu, rarissimus, in meam quoque Bibliothecam pervenit, eoque non ni-*

hil de illo memoravi, cum in Præfatione; tum in censura Librorum Politicorum Bodini, *hujus Libelli editioni præmissa. Inter* Epistolas Grotii ad Gallos 158. *ad Joa.* Cordesium, *Canonicum Lemovicensem rectè tecum, mecumque de Libro illo judicat. Infra laudem certè est eam qua non nulli Athei scriptum prosequuntur. Ego Religionem Christianam, quatenus illa sacris Litteris continetur, non minùs firma arbitror demonstratione ostendi posse, quam est illa Mathematicorum. Sententiam meam apertiùs proposui* p. 393. 394. 395. *operis mei Epistolici. Quin & singulari libello pugnare ejusmodi demonstrationibus pro veritate Reli-*

gionis Christianæ adversus omnes segreges, adeoque & Judæos pridem paratus sui, jamque fecissem; nisi negotia impedivissent. Bodino *Cavillationes Judaïcas haud fuisse ignotas rectè judicas: assentior autem* Grotio *non debere illas lectioni Librorum Judaïcorum, sed familiari cum non nullis Rabbinis conversationi, quanquam in Gallia illi non nisi clàm soleant commorari. Opus* Bodini *de Republica longo intervallo hunc de* Arcanis *Librum superat, ideoque* Albergati *conatus plerosque securè spernit: forte tamen nec tu meam, quam de illo tuli sententiam, improbabis.*

VIII. LETTRE.

A M. CONRINGIUS.

Du 1. Juillet 1673.

J'Ai vû avec grand plaisir les trois nouveaux Livres que vous m'avez envoyez ; où je vous ai trouvé le même excellent Ecrivain, que dans la foule de vos autres Ouvrages. Je n'en attends pas moins des autres que vous me faites esperer ; leur beauté & leur bonté ne me surprennent pas. Je ne suis surpris que de leur multitude, en quoi vous êtes bien éloi-

gné d'avoir de semblable en fécondité. Je n'eusse pas crû que hors de Paris il y eût eû un Exemplaire de l'*Eptaplomeres* de *Bodin*; mais puisque vous l'avez entre vos M S S. vous les pouvez regarder comme un trésor, du moins en rareté. Il fit d'abord sa *République* en Langue vulgaire, depuis il l'a traduisit en Langue Latine plus correcte, & augmentée d'un Livre qui ne fait point de tort aux autres; & je crois que c'est cette Edition-là que vous avez. Pour sa Religion, il étoit certainement Juif en l'ame; car en France on n'en souffre point la

publique Profeſſion, comme on fait en tant de lieux: Sa mere lui en avoit inſpiré la créance, étant de ces Juives que leurs biens retiennent dans les Provinces, qui s'y habitent pour ſuivre leur mari, étrangers principalement, Marchands Portugais qui s'y viennent établir. On en connoit particulierement à Roüen pluſieurs, qui pourvû qu'ils paroiſſent Chrétiens, & ſans ſcandale, ne ſont point inquietez par les Magiſtrats, dans la vûë de ne pas affoiblir le commerce de la Ville. Le génie & la vaſte érudition de *Bodin* l'ont fait opiniâtrer dans ſon Judaïſme

jusqu'à la mort : & on trouva seulement après lui ce Dialogue qui l'en convainquoit. J'ai vû encore de lui un Abregé de Physique, qui n'est pas méprisable.

IX. LETTRE.

HERMANNUS CONRINGIUS ad Jo. CAPELLANUM.

Helmst.

d. 1. Aug. 1673.

QUæ de Bodino *narras ex nemine hactenus intellexeram : à Christianis illum sacris fuisse alienum & favisse Judæis pridem sui suspicatus ; credidi autem hominem nulli religionum quæ vulgò sunt in pretio totum fuisse addictum ; sed coluisse tandem cum malis geniis familiariùs aliquod commercium. Judæorum clandestinas Reliquias superesse in Galliis, etiam sit mihi verosimi-*

monomanie Françoise & Latine ; le cinquiéme le *Theatrum*, & le dernier posthume son *Eptaplomeres* que vous avez.

5. On peut voir sur le Judaïsme de *Bodin*, une Dissertation de M. *Vogtius*, dans un Livre imprimé en 1717 à Witteb. *in* 8. intitulé *Apparatus Litterarius*.

MEMOIRE, DE QUELQUES GENS DE LETTRES, VIVANS EN M. D. C. L X I I.

Dressé par Ordre de M. Colbert.

I.

HEDELIN, Abbé d'Aubignac, (a)

C'Est un esprit tout de feu, qui se jette à tout, & qui se tire de tout, sinon à

(a) François *Hedelin*, Abbé d'*Aubignac*, & de *Maimac*, mort le 11. Mars 1673. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge. Voïez sa Vie inserée dans *les Memoires de Litterature de M. de Sallengre*, tom. I. Part. II. p. 284. Ce petit

la perfection, au moins, en-

Morceau est assez curieux, mais on n'y a pas éclairci suffisamment ce qui regarde l'Académie que cet habile homme avoit établie chez lui. Le passage suivant tiré des premiers Mercures Galans de l'année 1672. qui sont extrémement rares, mettra au fait.,, Puisque vous souhaittez, Madame, qu'après vous avoir entretenu de l'Académie Françoise, je vous dise quelque chose de celle de M. l'Abbé d'*Aubignac*, dont vous avez, dites-vous, oüi parler confusément. Je vous dirai qu'elle s'appelloit l'Académie des Belles-Lettres, & que son institution étoit pour examiner les Ouvrages d'Eloquence & de Poësie. On y faisoit le premier jour de chaque mois un Discours sur la diversité des conditions où l'Eloquence se trouvoit nécessaire. Le premier Discours échût à M. *Blondeau*, Avocat au Parlement; il le fit sur l'éloquence du Bareau, & s'en acquita très-bien, dans la grande Salle de l'Hôtel de Matignon, devant une Assemblée composée de plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe. M. le Marquis de *Vilaines* se fit admirer un mois après lui, sur l'Eloquence militaire; l'impression qu'on a faite de ce Discours, est une marque de sa bonté; c'est pourquoi je n'en parlerai point, & passerai au troisiéme qui échût à M. l'Abbé de *S. Germain*. Les deux autres aïant fait des Discours qui regardoient leur profession, cet illustre Abbé en voulut faire un sur l'Eloquence de la Chaire: il eût un succès très-avantageux, & qui satisfit merveilleusement toute la belle Assemblée;

sorte qu'il y a plus lieu de

„ qui l'entendit. M. *Perachon* se fit admirer un
„ mois après, & les Académiciens donnerent de
„ mois en mois des marques de leur esprit & de
„ leur érudition. A la fin de ces Discours, on li-
„ soit des Ouvrages de Poësies, composez par
„ quelques-uns de Messieurs de l'Académie.
„ Voici les noms de ceux qui la composent: M.
„ l'Abbé d'*Aubignac*, Directeur; M. de *Vau-*
„ *morieres*, Sous-Directeur; M. *Gueret*, Secre-
„ taire de l'Académie; Feu M. le Marquis *du*
„ *Chastelet*; M. le Marquis *de Vilaines*; M. le
„ Marquis d'*Arbaux*; M. *Petit*, Directeur, après
„ M. l'Abbé d'*Aubignac*; M. *Perachon*, Avocat;
„ M. l'Abbé *de Villars*; M. l'Abbé de *Villeserain*,
„ à present Evêque de Senez, Directeur après M.
„ *Petit*; Feu M. l'Abbé *Ganaret*; M. *de Lau-*
„ *nay*; M. *Carré*, Avocat au Parlement; M. *Ri-*
„ *chelet*; M. *du Perier*; Feu M. *Baurin*, Avo-
„ cat au Conseil; M. *Barallis*, Medecin; M. l'Ab-
„ bé de *S. Germain*. Cette illustre Académie a
„ été rompuë depuis que Monsieur l'Abbé de
„ *Villeserain* à été nommé à l'Evêché de Se-
„ nez. On avoit eû dessein quelque tems aupa-
„ ravant d'y faire entrer des femmes; & l'on
„ proposoit Madame de *Villedieu*, dont les Ou-
„ vrages font tous les jours tant de bruit; on
„ comptoit aussi Madame la Marquise de *Gui-*
„ *bermeny*, fille de M. le Marquis de Vilaines:
„ Elle a l'esprit pénétrant & délicat, & l'on ne
„ peut assez la loüer. On n'oublioit pas Madame
„ la Marquise des *Houlieres*.

M. l'Abbé d'*Aubignac* avoit eû dessein d'obte-

le louer, que de le blâmer. Il prêche, (a) il traite de la Poëtique, (b) il fait des Romans propres

air des Lettres-Patentes pour l'établissement de cette Académie : il adressa même un Ouvrage au Roi, qui est intitulé : *Discours au Roi, sur l'établissement d'une seconde Académie dans la Ville de Paris, par Messire François Hedelin, Abbé d'Aubignac.* Paris, Du Breuil & Collet 1664. *in* 4°. pag. 51. Ce Discours est divisé en dix-huit sections. Les douze premieres ne roulent que sur des réfléxions generales, touchant l'utilité des Sciences dans un Etat, & la protection que leur doit accorder un Prince qui aime la gloire de ses Peuples. Les Sections suivantes ont pour objet de persuader que la seule émulation peut faire fleurir les Arts, & que ce seroit l'éteindre, que de refuser d'établir une nouvelle Académie, sous prétexte qu'il y en a déja une. Cette Piece est bien écrite.

L'Abbé d'*Aubignac* avoit été Precepteur du Duc de *Fronsac*, tué devant Orbitelle. Ce jeune Seigneur lui avoit laissé une pension de 4000. livres à prendre sur tous ses biens, mais on la lui disputa après la mort de son Eleve. *Voiez* la Requête qu'il adressa en 1647. à M. *le Prince*, qui se trouvoit heritier. C'est un petit *in* 4°. de quarante pages.

(a) On a de lui quelques Oraisons-Funebres, comme celles de l'Amiral de *Brezé*, & du Marêchal de *Rantzau*.

(b) Il n'y a gueres de livre plus connu que *Sa Pratique*

propres & allegoriques. (*a*) On a vû des Comédies de lui, (*b*) & quelques Sonnets assez approuvez. Il a pour tout cela un assez grande érudi-

Pratique du Théatre, imprimée d'abord à Paris, *in* 4°. en 1669. depuis en 1715. à Amsterdam, chez Jean-François *Bernard*, en deux volumes *in* 8°. il y a encore *quatre petites Dissertations sur trois Tragedies de Corneille* qui ont paru *in* 12. en 1663. & qui ne servent pas peu à éclaircir plusieurs points de la Poëtique du Théatre.

(*a*) Comme la *Macarise*, Furetiere avoit donné à l'Auteur des Vers, pour mettre à la tête de son Livre ; cependant l'Abbé d'*Aubignac* insensible à cette marque d'amitié, le dénigroit par tout : ce qui produisit la petite Epigramme suivante.

HEDELIN, *c'est à tort que tu te plains de moi,*
N'ai-je pas loué ton Ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage ?

(*b*) Il falloit dire des Tragedies. Elles sont intitulées *Zenobie*, & *Sainte Catherine*. La premiere est de 1647. & la seconde de 1650. mais loin d'avoir été approuvées elles ont attiré à l'Auteur plusieurs traits assez piquans. *Voiez* la premiere Notte sur le Chant de l'*Art Poëtique de M. Despreaux*.

tion, & son stile n'est pas des pires : il commença à se faire connoître par une contestation que *Ménage* & lui, eurent ensemble sur une Comedie de *Terence*, (*a*) dont le Procés a été public.

II.

MENAGE. (b)

Plus sçavant qu'*Hedelin*, dans les deux langues ancien-

(*a*) Sur la durée de l'*Heautontimorumenos*. Les écrits qui parurent sur cette querelle ont été réimprimez à la suite de l'édition de la Pratique du Théatre, faite en Hollande ; mais ces Pieces sont mal arrangées. *Voiez* le Journal Litteraire, Tome 6. premiere Partie, p. 60.

(*b*) Gilles *Ménage*, mort à Paris le 23. Juillet 1692. âgé de 79. ans. M. *Ménage* se vantoit d'être l'homme du monde dont on avoit le plus dit de bien & de mal. *Voiez* sur cet homme celebre en son temps, *Baillet*, *Jugement des Sçavans*, tom. 2. p. 477. 658. & 679. tom. 3. p. 205. tom. 5. p. 365. *les Memoires pour servir à l'Histoire de M. Ménage*, imprimez à la tête du *Menagiana*, l'Article que M. *Bayle* en a donné, &c.

nes, mais beaucoup moins habile dans les choses & dans le raisonnement; faisant seulement profession de critique pour le langage, & non pour le sçavoir, ni historique, ni poëtique, ni philosophique. Aussi n'a-t'il jamais rien fait de lui-même, qui ne fût où imité, ou derobé d'autrui, comme l'ont convaincu ceux à qui il a eû affaire, & qu'il a provoqué par son procedé méprisant & mordant. Son ambition est de passer pour consommé dans le grec & dans le latin, dans le François & dans l'Italien, dans lesquelles langues il a affecté de faire des Vers qui sont bons;

parce qu'ils sont composez de lambeaux d'Auteurs, que son travail & sa memoire, qui lui tiennent lieu d'esprit & de sens, lui fournissent. Sa hardiesse néanmoins, & l'assemblée qu'il tient chez lui une fois la semaine, lui donnent quelque rang entre les Lettrez; & il se le conserve avec le soin le plus grand du monde, toûjours prêt à rompre avec ceux qui ne sont pas dans ses passions, & dans ses sentimens. Il n'est capable d'aucune entreprise où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine & de l'élevation; & tout son fait se réduit à une Elegie, à une Epitre, à un

Epigramme; la vie de *Mamurra* est une pure copie de celle de *Diogene Laerce*, & n'est bonne que par-là.

III.

L'Abbé de PURE. (a)

Est un homme qui a de la facilité dans le stile : mais qui n'est pas encore acheyé : on verra dans sa traduction de *Quintilien* le progrés qu'il y a fait, & ce qu'on s'en peut promettre.

(a) Michel *de Pure*, Lionnois, & plus connu par les Satyres de Despréaux qu'il s'avisa très-mal-à-propos de choquer, que par un assez grand nombre d'Ouvrages. La traduction de *Quintilien* ici annoncée n'a eû aucun succès, & M. l'Abbé *Gedoin* a raison de dire dans la Préface de sa version de ce même Ouvrage, que le silence est ce qu'il y a de plus honorable pour l'Abbé *de Pure*.

IV.

BOYER. (a)

Est un Poëte de Théatre qui ne cede qu'au seul *Corneille* en cette profession, sans que les défauts qu'on remarque dans le dessein de ses pieces, rabatent de son prix ; car les autres n'étant pas plus reguliers que lui en cette partie, cela ne lui fait point de tort à leur égard : il pense fortement dans le détail, & s'exprime de même. Ses Vers ne se sentent point du vice de son païs, il ne travaille guere en Prose.

(a) Claude *Boyer*, mort en 1698. ne mérite guere les éloges qu'on lui donne ici ; & le détail de ces Pieces en est aussi détestable que l'œconomie.

V.

QUINAULT. (a)

Est un Poëte sans fond & sans art, mais d'un beau naturel, qui touche bien les tendresses amoureuses.

VI.

Le jeune CORNEILLE. (b)

A force de vouloir surpasser son aîné, tombe fort au-dessous de lui, & son éléva-

(*a*) Philippe *Quinault*, mort en 1689. le jugement que M. *Chapelain* en porte ici me paroît trop favorable : il ne s'agissoit point encore de ses Opera, qui méritent certainement notre estime, mais de ses Tragedies où l'amour parle souvent un langage étrange.

(*b*) Le défaut du jeune *Corneille* n'est pas de se vouloir trop élever ; c'est au contraire de rester dans le genre médiocre. Il faut convenir cependant que plusieurs de ses Tragedies se revoïent encore avec plasin, & que celles de nos Poëtes d'aujourd'hui qui ont le plus de succès, ne valent pas *Ariane* & *le Comte d'Essex*. Thomas *Corneille* est mort en 1708.

tion le rend obscur sans le rendre grave.

VII.

MOLIERE.

Il a connu le caractere du comique & l'execute naturellement. L'invention de ses meilleures Pieces est imitée, mais judicieusement, sa morale est bonne, & il n'a qu'à se garder de la scurrilité.

VIII.

GILBERT.

Est un esprit délicat, duquel on a des Odes, de petits Poëmes, & plusieurs Pieces de Théatre pleines de bons vers; ce qui l'avoit fait retenir par *la Reine de Suede*, pour Secretaire de ses Commandemens.

mandemens. Il n'a pas une petite opinion de lui.

IX.

PETIT. (a)

Est un passable Physicien entre les plus exhaussez, & dans les mécaniques observations, car dans toutes les experiences des choses naturelles, art de guerre & fortifications, on n'en voit point de plus ardent & de meilleure foi que lui.

(*a*) Pierre *Petit*, natif de Touraine, & non pas de Bourbonne, comme l'a dit *Wittennius* dans son *Diarium Biograph.* a été un des plus grands Humanistes du XVII. Siecle; bon Méchanicien, grand Poëte, excellent Critique, il méritoit que M. *Chapelain* parlât de lui en termes un peu plus honorables. Il est mort le 13. Decembre 1687. âgé de 71. ans.

X.

BENSERADE.

A peu de sçavoir, mais pour de l'esprit on n'en sçauroit avoir d'avantage. Dans sa jeunesse il fit une *Cléopatre* qui réüssit assez,(*a*) depuis il s'est tourné à la Poësie enjouée (*b*) & il y excelle de sorte qu'aucun ne tente de le suivre en ce genre là.

(*a*) Il a fait encore d'autres Pieces de Theatre, comme *la mort* d'*Achille*, *Yphis & Iante*, *Gustave*, *Méléagre*, & *la Pucelle* d'*Orleans*.

(*b*) Ce n'est pas dans la Poësie enjoüée, c'est dans la Poësie galante qu'il a excellé. M. *Costar*, art. XX. de *la Liste des Gens de Lettres*, presentée au Cardinal Mazarin, avoit déja dit, „ ses „ Vers ne sont pas fort bien tournez, mais ils „ sont si pleins d'esprit, & ont un air si galant, „ qu'ils l'emportent au-dessus de tous les autres „ au jugement de la Cour. Isaac de Benserade est mort en 1691. *Voïez* sa vie à la tête de l'édition de ses Ouvrages, faite à Paris en 2, volumes *in* 12. M. l'Abbé *Tallemant* est Auteur de cette Vie.

XI.

SORBIERE. (a)

Il n'eſt pas ſans lumiere & ſans ſçavoir, mais il ne voit & ne ſçait rien à fonds, & donnant à tout, il parle à tâtons des choſes qu'il ignore, comme eſt la Philoſophie ancienne & nouvelle, qu'il ne fait qu'effleurer; celles même dont il a quelque connoiſſance, comme l'hiſtoire des bonnes Lettres, & les nouvelles publiques; tout ce qu'il fait a pour but la fortune, & point la gloire; ce qui eſt cauſe qu'il paſſe par tout pour adulateur de ceux dont

(a) Voïez la Vie de M. de *Sorbiere* au-devant du *Sorberiana*.

il eſpere : & pour ſatyrique contre ceux qui ne lui donnent pas ce qu'il prétend. Son ſtile latin eſt aſſez pur & noble, & il parle mieux françois que le commun des Languedociens.

XII.

SAUVAL. (a)

Eſt un Ecrivain de grand travail, & qui ne réüſſit pas mal dans celui qu'il a entrepris des Antiquitez de Paris ; dans leſquelles il étalle mille curioſités qui ſans ſa conſtante activité feroient demeurées enterrées. Il n'a pas un

(*a*) Henri *Sauval*, dont on a publié en 1724. en 3. vol. *in fol.* les Antiquitez de Paris. M. *Chapelain* a très-bien jugé de ce travail.

ſtile formé, par fois il l'enfle pour l'orner en des lieux où la ſimplicité du ſtile eſt ſurtout requiſe : ainſi il y a encore quelque diſtance de lui à un Ecrivain parfait, quelque choſe qu'il en croïe.

XIII.

D'OUVRIER. (a)

C'eſt un eſprit ardent, que l'imagination emporte ; & qui auroit beſoin d'un peu de plomb. Il a de l'eſprit naturel, quelque ſçavoir, un ſtile latin pur & très fleuri ; & pour le françois il ne l'a pas moins bon que ſon compatriote *Sorbiere* : perſonne ne

(a) C'eſt le même qui a donné le *Plaute ad uſum* en 1679. M. *Baillet* le nomme mal M. *de Louvre*.

fait mieux que lui des Inscriptions latines pour des Tombeaux ; il s'est aussi adonné à faire des Devises, où il ne rencontre pas mal, sans sçavoir pourtant les regles, à ce qu'il dit lui-même. S'il n'étoit point rempli de si bonne opinion de lui, & si admirateur de ses propres Ouvrages, il est si civil & courtois, qu'il n'y auroit guere de plus honnête homme que lui.

XIV.

THEVENOT. (a)

Il a le stile des négociations aussi-bien qu'il en a le genie,

(a) Melchisedech *Thevenot*, mort en Novembre 1667. dans le cours de ses Voïages. Outre le Recueil dont il est ici parlé, cet habile homme travailloit à une Histoire de tous les Arts. *Voïez* le *Polyh. de Morhoff*. lib. 1. Cap. 1. p. 2.

lequel il a fortifié par les courſes qu'il a faites preſque par toute l'Europe : c'eſt une ame modeſte, & un eſprit reglé, qui ne s'attache qu'aux connoiſſances utiles & ſolides : la ſcience des Langues anciennes, & de toutes les modernes lui a découvert des tréſors qu'aucun autre François ne poſſede, & lui a donné une lumiere entiere des intereſts des Princes, & de ce qu'il y a de plus curieux dans leurs Etats. Il a ſur-tout une paſſion violente par l'illuſtration de la Geographie, dont il donnera bien-tôt des preuves par la publication d'un Recueil de Voïages anciens

& modernes, non-encore vûs des François, ni quelques-uns même de personne ; tous traduits par lui ou par ceux qu'il a emploïez pour avancer cet ouvrage, qui a pour but de servir de flambeau à nos navigateurs & apporter de la facilité au Commerce : il l'accompagne de Cartes trés-sûres qu'il a recouvrées, & qu'il fait graver avec soin à ses dépens : & de l'humeur dont il est, on aura de la peine à lui faire avoüer ce travail, tant il est désinteressé en cette entreprise, jusqu'à se défendre de la gloire qu'il en doit raisonnablement recevoir.

XV.

L'Abbé de MAROLLES. (a)

C'est un Ecrivain rapide, dont le stile est ce qu'il a de moins mauvais : il n'est pas sans sçavoir, mais il est sans aucun jugement, traduit mal, ne fait rien raisonnablement que les Généalogies.

XVI.

Le Pere YVES.

C'est un Capucin qui écrit purement & facilement en françois, & celui que les Moines opposoient à l'Evêque du *Bellay*.

(a) Michel de *Marolles*, Abbé de Villeloin ; dont nous avons des Memoires fort curieux : il est difficile de concevoir combien de mauvaises traductions il a faites ; c'étoit cependant sa fureur ; & elle a trouvé une Apologiste dans *Sorel*.

XVII.

FRENICLE.

Il écrit purement, & par plusieurs Ouvrages de Vers, a fait voir une veine aisée, mais sans fond & élévation.

XVIII.

Le Pere LE MOINE.

Il écrit assez purement en Prose & en Vers françois : mais son stile en tous deux tient de la déclamation : il est guindé, diffus, enflé, & rempli de figures vitieuses : ce n'est pas qu'il n'ait de la grandeur & de l'élévation; mais il n'a ni dignité ni gravité, ni majesté, qui sont les conditions du stile sublime & magnifique, lequel chez

lui degenere en hyperbolique, & fait paroître *Balzac* moderé, quoique cette figure lui ait été tant reprochée. Ce défaut ne lui vient que de trop d'imagination; il ne laisse pas d'être homme de mérite, & ne pêche que dans le choix & l'excés, faisant d'ailleurs honneur à sa robbe.

XIX.

CHEVREAU.

Quoiqu'il ne soit pas de la premiere Classe, il peut tenir le premier rang entre les seconds: il a du genie, du feu, du sçavoir, & soûtient bien une pensée, soit en Prose, soit en Vers françois, comme ses Ouvrages publics

des deux sortes le témoignent.

XX.

OGIER.

Est un fort sçavant homme, & un Prédicateur fameux. Il parle fort bien sa langue, & par plusieurs Panegyriques des Saints, qu'il a faits, & d'autres encore, il prétend être le vrai Orateur françois; & si son feu & sa bile étoient un peu plus temperez : il auroit raison de le prétendre par-dessus même.

Le Pere SENAULT. (a)

Qui a son principal mérite

(*a*) Fils de Pierre *Senault*, l'un des plus furieux Ligueurs, comme on le peut voir dans *les Remarques sur la Satyre Menippée*, Tome 3. page 35. François *Senault*, Général de l'Oratoire, a été

dans la clarté & dans la pureté du langage, comme dans la douceur de ses mœurs. Par l'agrément de sa prononciation, il est suivi de la Cour.

XXI.

VATTIER.

C'est un Professeur Roïal en Langue arabique, laquelle il possede éminemment, comme le font voir les fidelles & curieuses traductions françoises qu'il a faites de l'Histoire Mahometane, & de la vie de Tamerlan : elles sont trés-estimées des Connoisseurs. Il a fait aussi une nou-

un grand Orateur ; & il avoit quelque chose de plus que de la clarté. *Voïez* son éloge parmi ceux des *Hommes illustres du XVII. Siecle*, par M. *Perault.*

velle Traduction latine du fameux Avincenne, en deux grands Volumes, fort desirée des Medecins ses Confreres, parce qu'ils esperent y trouver le vrai sens de l'Auteur, souvent corrompu dans l'ancienne.

XXII.

CARREL.

C'est un bel esprit & un sçavant homme, Poëte, Philosophe, Orateur, qui a de l'élévation en ces trois genres, & qu'on ne blâme que pour le trop grand amour qu'il a pour la liberté, & de quelque inconstance dans les travaux qu'il entreprend, & dont il est capable : sa mau-

vaiſe fortune le réduit pourſant à dépendre d'autrui, & il eſt preſentement en Eſpagne auprès de l'Ambaſſadeur de France, où il s'ennuïe faute d'occupation.

XXIII.

SPANHEIM.

Eſt né à Genêve d'un pere Allemand, attiré par les Hollandois à cauſe de ſon grand ſçavoir: le fils ne cede en érudition à aucun de ſon âge: il a été appellé par l'Electeur Palatin pour Gouverneur du jeune Prince, & depuis envoïé par lui vers les Princes d'Italie, où il eſt à cette heure & où il ſe fait honneur & à ſon Maître. Il écrit fort rai-

ſonnablement en françois ; comme on le voit par ſes Ouvrages. (*a*)

XXIV.

VARILLAS.

Eſt très-plein de connoiſſances, ſur-tout Hiſtoriques & Théologiques, & l'on a vû de lui un commencement de la politique de la Maiſon d'Autriche fort curieux & fort approuvé. Son ſtile n'eſt ni

(*a*) Ezechiel *Spanheim* a traduit les *Ceſars* de l'Empereur *Julien* en notre langue, & cette verſion feroit honneur à un François, mais ce grand homme eſt connu par des Ouvrages bien plus conſiderables ; il n'y a que le ſeul Jacques *Gronovius* qui n'ait pas rendu juſtice à ſon mérite, & qui même ait affecté de le traiter durement : or eſt-ce à M. *Spanheim* qu'un tel procedé a fait tort ?

(*a*)

ni poli, ni orné ; mais il est sain. (a)

XXV.

AUBERT. (b)

Il écrit clairement, sensément, & exactement dans les matieres Historiques & Politiques, & l'on a vû de lui

(a) Antoine *Varillas*, né à *Gueret*, Capitale de la Haute Marche en 1634. & mort à Paris le 9. de Juin 1696. *V.* à la fin de *la Bibliotheque des Historiens de France*, *un Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Varillas*. Il contient un Catalogue exact de ses Livres, mais on n'y a pas ramassé avec la même exactitude les jugemens qui en ont été portez.

(b) Antoine *Aubery*, Avocat au Parlement de Paris, & au Conseil, mort en 1695. a donné plusieurs Ouvrages sur lesquels on peut consulter *les Vies de plusieurs Hommes illustres*, publiées en 1709. à Berlin, par M. *Ancillon*, & *le Dictionnaire de M. Bayle*. *V.* encore M. *Lenglet* dans son Catalogue des *Canonistes*, mis à la tête de son édition *des Libertez de l'Eglise Gallicanne*, *sa Méthode d'étudier l'Histoire*, & *le Pere le Long*, en plusieurs endroits, & sur tout p. 384.

l'Histoire des Cardinaux en plusieurs volumes ; & un de la Préséance de nos Rois. (*a*) Son stile n'a ni fleurs ni élégance, & son fort est dans la fidelité, la curiosité & la solidité, n'alleguant jamais rien dont il n'ait la preuve : il est laborieux sur-tout, & homme de bien.

XXVI.

L'Abbé de LA MOTHE-LE-VAYER.

C'est un bel esprit, & qui a de la pureté & de la délicatesse dans le stile, ce qui paroît dans la Traduction qu'il a faite de *Florus*, & dans les

(*a*) En 1650. *in Quarto.*

Notes qui la suivent. Il est passionné pour les Lettres, & a un grand goût pour la latinité : sa Critique est fine & n'est point maligne, & son genie incline autant à la Philosophie ancienne, qu'aux Lettres humaines.

XXVII.

GODEFROY. (a)

Il est fils de cet excellent homme *Godefroy*, le plus consommé dans les droits & titres du Roïaume : & il marche sur les traces de son pere

(a) Denis *Godefroy*, fils de *Theodore* l'Historien, & petit fils de *Denis* le Jurisconsulte, naquit à Paris en 1615. & est mort à Lille le 9. de Juin 1681. *V.* le Memoire sur la vie & les Ouvrages de cet habile homme, p. 975. de *la Bibliotheque des Histoires de France* du Pere *le Long*.

avec beaucoup de capacité, & sur tout dans nôtre Histoire, dont il a donné des Auteurs considerables, avec de très-bonnes illustrations. On ne peut faillir en le considerant, & en se servant de lui en ce genre, aïant l'étude de son pere, & plusieurs Particulieres.

XXVIII.

LE LABOUREUR. (a)

C'est un très-bon Généalogiste, & qui n'écrit pas mal au stile Historique. On lui doit *les Memoires de Castelnau*, illustrez de ses curieuses re-

(a) Jean *le Laboureur*, né à Montmorency en 1623. & mort à Paris au mois de Juin 1675. *V.* le Pere *le Long*, *ubi sup.* p. 972.

cherches (*a*) & une nouvelle Histoire de Charles VI. de sa Traduction, il peut aussi être consideré & emploïé.

XXIX.

SAINTE-MARTHE.

Est fils & neveu de Messieurs de Sainte-Marthe, ces deux fameux Historiens de *l'Histoire Généalogique de la Maison de France*. Il suit heureusement leurs pas, avec le même fonds; & par les travaux qu'il a faits, & qu'il prépare sur cette même matiere, il se montre bien digne d'eux, & mérite bien d'être considéré entre ceux que le Roi regarde favorablement.

(*a*) En 1659. en deux vol. in *folio*.

Entre ceux des Nôtres qui écrivent loüablement en langue latine, & qui ont du nom parmi les Lettres, on compte ceux-ci.

XXX.

HUET.

Il écrit galamment bien en Prose latine, & en Vers latins, & ce qu'on a vû de lui en l'un & en l'autre lui a acquis une fort grande réputation ; il publie l'*Origene* de sa Traduction, & promet beaucoup. (*a*)

XXXI.

DU PERIER.

Il fait très-bien en Vers la-

(*a*) Il a rempli ce qu'il promettoit.

tins, & de toutes les sortes. (a)

XXXII.

FLECHIER.

Est encore un trés-bon Poëte Latin.

XXXIII.

DU HAMEL.

C'est un Ecclésiastique excellent Physicien & qui traite des Corps naturels avec beaucoup de pureté en Langue latine, & selon les bons principes de la Chimie qui ne charlatane point. (b)

(a) Charles *du Perier*, Gentilhomme Provençal, mort à Paris le 28. Mars 1692. *V. Les Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet* tom. V. p. 393. 394. & ajoûtez-y le *Menagiana* & le *Segraisiana* où il y a des traits originaux sur ce Poëte.

(b) V. Son éloge dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* dont il avoit été Secretaire année 1708.

XXXIV.

GAUMIN.

Est d'une vaste & prodigieuse Litterature, & outre les trois langues anciennes qu'il possede à la perfection, & entre autres la latine, où il écrit trés-élégamment, il n'y a presque point de Langues Orientales qu'il ignore. Il est encore grand Orateur, grand Poëte, grand Jurisconsulte, & si le jugement répondoit au grand esprit qui brille en toutes ses productions, il auroit peu de pareils entre les Gens de Lettres. (a)

XXXV.

(a) Gilbert *Gaumin*, né à Moulins, mort Conseiller d'Etat en 1667. Ajoûtez à ce que M. *Baillet* p. 297. *ubi sup.* & tom. 2. p. 459. a dit de M.

Gaulmin

XXXV.

PETIT.

Est un jeune Medecin trés-grand Physicien, trés-sçavant en Langue grecque, & qui écrit trés bien en latin, comme il se voit par son Traité des larmes, & on le verra encore mieux par celui de la Lumiere contre Vossius.

XXXVI.

DES-HAYES.

C'est un des meilleurs Poëtes latins que nous aïons, &

Gaumin, un passage de la vie de *Malherbe* par *Racan*. „ Quelqu'un lui disant que M. *Gaumin* „ avoit trouvé le moïen d'entendre le secret „ de la Langue Punique, & qu'il y avoit fait le „ PATER NOSTER, il dit aussi-tôt assez „ brusquement : je m'en vais tout-à-l'heure y „ faire le CREDO, & à l'instant il prononça „ une douzaine de mots qui n'étoient d'aucune „ Langue en disant : je vous soûtiens que voilà „ le CREDO en Langue Punique ; qui est-ce „ qui me pourra dire le contraire ?

T

qui a le tour & le nombre meilleur.

XXXVII.

LE FEVRE. (a)

C'est un très-sçavant homme dans la Critique, & qui écrit très-purement en latin; prose, & vers.

XXXVIII.

COTELIER.

C'est un excellent philosophe & excellent Theologien, sur-tout dans la positive: il a grande connoissance de la Langue grecque, de laquelle il a donné plus d'un Essai par la Traduction de quelques Ouvrages des Peres, & il écrit

(a) Tanegury *le Fevre*, de Saumur. *V.* sa Vie dans les Memoires de Litterature, Tom. 2. Part. 2. p. 1.

trés-bien en latin. Ses mœurs sont douces, & sa conversation sage & modeste. (a)

XXXIX.

LES FRERES VALOIS.

L'aîné est très-bon critique aux deux Langues anciennes, & a donné de trés-bons Livres au Public, surtout de l'Histoire Ecclesiastique. Le Cadet a la plume trés-pure, latine, & a donné l'ancienne Histoire des François.

XL.

MAURY.

Est un Poëte latin très pur, & du genre mediocre le meilleur.

(a) *V.* plus bas p. 13. & suiv.

TAYLOR INST. - OXFORD

XLI.

LE P. MAIGNAN. (a)

C'est un trés-grand Philosophe & un grand Mathématicien, & ce qui est assez rare en ces professions, son stile est fort pur & fort net: il est Religieux Minime.

XLII.

LE P. RAPIN.

Il excelle dans la pureté, dans la clarté, dans le nombre & dans la délicatesse & la pompe, quand il le faut pour les Vers, dont il a donné mille preuves, comme aussi pour la Prose.

(a) Minime, grand Partisan de *Gassendi*. *Bayle* en a donné un bon article.

XLIII.

LE P. GAUDIN.

Est un assez bon Epigrammatiste Latin.

XLIV.

LE P. VAVASSEUR. (a)

Celui-ci a fait autrefois le

(a) M. *Chapelain* avoit bien raison de donner au Jesuite *Vavasseur*, mort en 1681. des Eloges qui pourront paroître outrez à ceux qui ne connoissent pas son mérite, mais qui paroîtront fort au-dessous aux Gens de Lettres qui ont lû ses Ouvrages avec quelque soin. Indépendamment des Poëmes dont il est ici parlé, ce Pere nous a donné un Livre d'*Elegies*, un Livre de *Pieces Heroïques*, & quatre Livres d'*Epigrammes*. Mais quelque réputation que lui aïent acquise ses Poësies on peut dire que son Traité de *Ludrica dictione*, & celui *de Vi & Usu quorumdam verborum*, lui ont fait encore plus d'honneur. Il seroit à souhaitter que son Traité de *Epigrammate* eût été composé dans de meilleures vûës, aussi-bien que ses réfléxions sur la poëtique du Pere *Rapin* son Confrere. Mais ce qu'on ne lui pardonnera jamais, c'est son *Antonius Godellus, utrum poëta!* On a recueilli en 1709. les Ouvrages du Pere *Vavasseur* en un vol *in fol.* à Amsterdam, & cette édition a été faite avec soin.

Jobus & *de miraculis Christi*, en plus beaux Vers Latins qu'on sçauroit voir : depuis il s'est adonné à la Prose, où il le dispute à l'antiquité.

XLV.

Le P. DE BUSSIERES.(a)

Cet autre a beaucoup de feu & d'élevation dans la Poësie Latine, & a fait plus d'un grand Poëme avec succès. Il est fleuri & pur dans la Prose, & a fait nôtre Histoire Générale fort élegament.

(a) Jean de *Bussieres*, mort le 26. Octobre 1678. aprés avoir rempli les Charges les plus honorables de son Ordre, & donné plusieurs bons Ouvrages d'Histoire : Ses Poëmes sont *Rhea delivrée*, *Scanderberg*, &c.

XLVI.

COSSART. (a)

On a vû peu de choses de lui en Vers Latins; mais ce peu est très-excellent.

XLVII.

FRISON. (b)

Il a fait aussi de très-beaux Vers Latins.

XLVIII.

COMMIRE. (c)

Il en est de même de celui-

(a) Gabriel *Cossart*, né à Pontoise, & mort à Paris le 10. Septembre 1674. Le Pere de *la Ruë* a publié ses Vers & sa Prose, & y a joint un abregé de sa vie.

(b) Leonard *Frison*, Perigourdin, mort à Bourdeaux le 22. Fevrier 1700.

(c) Jean *Commire*, Tourengeau, mort à Paris le 25. Dembre 1702. âgé de 77. ans. Il ne sera pas mal de voir son article dans *les Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet*, tom. 5. n. 1538. pour balancer les Eloges que ses Amis lui ont un peu trop prodiguez.

ci; mais on en à peu vû de tous deux.

Les Peres de l'Oratoire ont aussi de très-bons Ecrivains parmi eux, en Latin & en François, outre le P. Senault.

XLIX.

S. GENIE'.

Est un Ecclesiastique très-habile entre les Poëtes Modernes Latins, a peu de semblables en excellence, il est fleuri, clair, élegant, moral, aigu, & plein d'invention. Son stile n'est pas du genre sublime, mais de celui du milieu, avec toute la pureté & tous les ornemens necessaires. Il écrit aussi fort agréablement en Prose Lati-

ne. C'est l'honneur de sa Province en matiere de Lettres.

AUTRES ECRIVAINS FRANÇOIS. (a)

I.

LA MOTHE-LE-VAYER.

Il est homme de beaucoup de lecture, dont il fait un grand fonds, tiré des Auteurs Grecs & Latins, Italiens & Espagnols, & dont il compose ses Ouvrages. Son stile est clair, mais sans élégance & sans figures, il est méthodique en tout ce qu'il

(a) Les Auteurs suivans sont ceux qui étoient de l'Académie Françoise, lorsque cette Liste a été dressée.

traite, & épuise les matieres, quoiqu'il y mette peu du sien. Il n'affirme guere, & suspend son jugement à la maniere des Sceptiques, se contentant ordinairement d'alleguer dans les choses le pour & le contre. A l'âge où il est, on ne doit pas attendre qu'il entreprenne de longs Ouvrages, quand il y auroit du génie.

LI.

DE RACAN.

Il n'a aucun fond, & ne sçait que sa langue, qu'il parle bien en Prose, & en Vers : il excelle principalement en ces derniers ; mais en pieces courtes, & où il

n'eſt pas neceſſaire d'agir de tête, on ne l'engageroit pas facilement à travailler, vû ſon grand âge, ſes infirmitez, & ſes Procès qui l'exerçent depuis vingt ans.

LII.

DE LA CHAMBRE. (a)

C'eſt un excellent Philoſophe, & dont les Ecrits ſont purs dans le langage, juſtes dans le deſſein; ſoutenus par les ornemens, & ſubtil dans les raiſonnemens: ſon application eſt dans les matieres Phyſiques & morales, en tant que celles-ci regardent la nature: je ne le tiens pas

(a) Marin Cureau de la Chambre, de l'Académie Françoiſe, mort en 1693.

fort dans les Politiques, & je doute qu'il fût propre à écrire l'Histoire, quoique fort judicieux.

LIII.

BOURZEIS. (a)

C'est un bel Esprit qui écriroit bien en l'une & l'autre Langue ; mais il est tellement renfermé dans la Theologie, & se retire de tout, qu'il ne peut être guere regardé pour les ouvrages d'autres matieres : s'il s'y portoit neanmoins, il en rendroit

(a) Amable *de Bourzeis*, né à Volvic en Auvergne, de parens Catholiques ; quoique le Pere *Gerberon* ait dit le contraire dans son Histoire du Jansenisme, a été un des plus beaux esprits du XVII. Siecle. Nous avons de lui des Livres de *Controverses*, *des Sermons*, des Ouvrages sur *les disputes de la Grace*, & quelques Moroceaux de *Belles-Lettres* ; il est mort le 2. Août 1672.

bon compte, car il a une grande vivacité, beaucoup d'ordre dans le raisonnement; & une façon de s'expliquer très-vigoureuse.

LIV.

GOMBERVILLE. (*a*)

Il parle très-purement sa langue; & les Romans qu'on a vû de lui en sont une preuve certaine: autrefois il sembloit qu'il se destinoit à l'Histoire, il faut qu'il ne se soit pas senti assez pourvû des qualitez necessaires pour cela.

(*a*) Marin *le Roi*, sieur de *Gomberville*, de l'Académie Françoise, mort en 1674. c'est dans la Preface *des Memoires du Duc de Nevers* que M. *de Gomberville* parle de son Histoire des cinq derniers Rois de la Maison de Valois. Je ne sçai si *Gomberville*, étoit aussi inhabile à écrire l'Histoire, qu'on le dit ici.

LV.

DOVIAT.

Le Droit Canon eſt ſon fort. Il poſſede aſſez bien le François; mais il n'eſt pas de la premiere claſſe; on pourroit l'employer pour le Latin, ſur tout dans le genre hiſtorique; ayant toute ſa vie recüeilli avec ſoin des materiaux qui y pourroient ſervir utilement: ſauf à revoir & à réformer ce qu'on y trouveroit à redire.

LVI.

GOMBAULT.

Il eſt le plus ancien des Ecrivains François vivans. Il parle avec pureté, eſprit, ornement en Vers & en Proſe,

& n'eſt pas ignorant en la Langue Latine. Depuis plus de cinquante ans il a roulé dans la Cour, avec une penſion, tantôt bien, tantôt mal payée : ſon fort eſt dans les Vers, où il paroît ſoûtenu & élevé. A force de vouloir dire noblement les choſes, il eſt quelquefois obſcur : s'il étoit gueri d'une grande maladie qui l'a abbatu, il pourroit faire quelque Ode, quelque Panegyrique, quelque Sonnet fort beaux, mais avec lenteur, en y mettant un grand prix.

L V I I.

C O N R A R T.

C'eſt un homme d'une ſin-

guliere vertu, d'un jugement tres-net en tout ; ce qui le fait consulter par les plus excellens Ecrivains François, qui se trouvent bien de ses Remarques. Personne n'écrit plus purement en Prose que lui ; & quoique ses Lettres ne s'élevent pas jusques à l'éloquence, car il ne sçait de langue que la sienne, & l'Italienne parfaitement, sans aucune connoissance des anciennes ; neanmoins l'élegance, la pureté & l'ordre y reluise de telle sorte qu'elles sont égales en beauté & en agrémens aux meilleures que nous ayons ; mais la goutte de vingt années l'a tellement
estropié

estropié, qu'il ne sçauroit plus tenir la plume; & depuis dix-huit mois son mal s'est accru, de façon qu'il a plus de besoin de penser à mourir qu'à écrire, & qu'on ne peut prendre aucun fondement sur lui pour cela.

LVIII.

CHAPELAIN.

C'est un homme qui fait une profession éxacte d'aimer la vertu, sans interêt: il a été nourri jeune dans les langues & la lecture: ce qui joint à l'usage du monde, lui a donné assez de lumieres des choses, pour l'avoir fait regarder des Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*, comme

propre à ſervir dans les négociations étrangeres : mais ſon genie moderé s'eſt contenté de ce favorable jugement, & s'eſt renfermé dans le deſſein du Poëme Heroïque qui occupe ſa vie ; & qui eſt tantôt à la fin. On le croit aſſez fort dans les matieres de Langue ; & on paſſe volontiers par ſon avis pour la maniere dont il ſe faut prendre à former le plan d'un ouvrage d'eſprit, de quelque nature qu'il ſoit ; ayant fait étude ſur tous les genres, & ſon caractere étant plûtôt de judicieux, que de ſpirituel : ſur tout il eſt candide, & comme il appuye toûjours de ſon

suffrage ce qui est veritablement bon ; son courage & sa sincerité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'étoit point attaché à son Poëme, il ne feroit peut-être pas mal l'histoire, de laquelle il sçait assez bien les conditions.

LIX.

PATRU.

Il est renfermé dans les matieres de Jurisprudence ; mais contre la coûtume des Avocats, il les traite très élégamment, très-éloquemment, & très-judicieusement. Il travaille peu, parce qu'il veut trop bien faire. S'il avoit plus

d'usage des affaires du monde, il ne feroit pas incapable de l'histoire. On l'a autrefois regardé pour écrire la vie de Monsieur le *Cardinal de Richelieu.* Le peu qu'on a vû de lui, fait voir dequoi il est capable.

LX.

GYRY. (a)

Personne n'écrit en François plus purement que lui, ni ne tourne mieux une période. Il est de la même profession du Palais, dans laquelle il est estimé. Il a peu

(a) M. *Durand* n'estime point la traduction de l'Apologetique *de Tertullien* par *Giry*; l'Original est concis & fort, la version est étenduë & lâche. *V.* la Préface du Traité de M. *Reland, de Religione Mahumedica*, traduit en François.

plaidé : ses Ouvrages publics ne sont que des Traductions où le porte son inclination, & où il réüssit entre les bons. Il n'est pas assez versé dans les affaires publiques, pour s'oser promettre que l'histoire fût bien entre ses mains. Son stile est net, mais sans nerfs & sans vivacité, dans le peu qu'on a vû de ses compositions propres.

LXI.

ABLANCOURT.

Il est de tous nos Ecrivains en Prose celui qui a le stile plus dégagé, plus ferme, plus résolu, plus naturel. Son génie est sublime, & quoiqu'il soit sans comparai-

son le meilleur de nos Traducteurs, c'est dommage qu'il se soit réduit à un emploi si fort au-dessous de lui ; car il a de la force de son chef, de l'éloquence, de la doctrine, & n'est pas foible dans le raisonnement : s'il avoit voulu entreprendre une Histoire, il n'y a que son peu de pratique des affaires du monde qui l'eût pû empêcher de la faire très-bonne ; car il a acquis souverainement l'air de la bonne narration par tant d'Historiens du premier rang qu'il a rendus avec applaudissement dans sa langue ; & il ne seroit nouveau, ni dans les Harangues,

ni dans les matieres de guerre; enfin le ſeul de nos bons Ouvriers que je connois qui pourroit s'acquiter éminemment de cette ſorte de travail, s'il avoit de bons mémoires, & qu'il fût plus inſtruit des interêts de l'Europe, preſens & paſſez; car encore qu'il ait bonne opinion de lui, & avec juſtice, comme il n'eſt point vain, & que la raiſon le ramene quand elle lui eſt montrée, il recevroit les avis qu'on lui donneroit.

LXII.

CHARPENTIER.

Il a le ſtile pur & net en Proſe & en Vers, ſçait bien

la langue Grecque & Latine, a de la force dans l'esprit, & de l'érudition, ancienne. Par la *Vie de Socrate* qu'il a compilée, on voit qu'il pourroit travailler de son chef; mais il s'est rabatu sur la traduction, comme s'il craignoit le labeur, ou qu'il se sentit foible pour les grandes entreprises. L'experience du monde, & des affaires qui lui manque, lui a fait peut-être prendre ce parti comme le plus aisé. Au reste il vaut autant, & plus qu'un autre.

LXIII.

MEZERAY.

On a vû par le corps de notre Histoire qu'on a de lui, qu'il

qu'il tient bien sa place dans cette profession, & qu'il ne manque, ni de diligence, ni de sagacité. Son stile n'est pas non plus mauvais; quoiqu'il pût être plus naturel & plus soutenu. Il y auroit à craindre qu'à force de vouloir se montrer libre dans les jugemens & dans les partis qu'il prend & qu'il épouse facilement, il ne penchât vers le Satyrique, & ne fit tort aux Particuliers en voulant instruire le Public. Il ne paroît pas toujours équitable aux Puissances, & s'érige de lui-même en Juge sévere des actions & des desseins des Grands; sans songer s'il

a assez de lumieres & d'autorité pour cela. C'est neanmoins le meilleur de nos Compilateurs François, & qui a assez de fonds & de pénétration pour bien faire, s'il ne présumoit point tant de lui, & qu'il pût se rendre docile.

LXIV.

SILHON.

Ses Ouvrages le font voir un de nos meilleurs Ecrivains en matieres politiques. On en feroit aisément un bon Historien, s'il se laissoit conseiller; car il est trés-informé des interêts de l'Europe, & a eû participation de mille choses ignorées de tout au-

tre que de lui. Ses mœurs ſont bonnes, ſes intentions droites, ſes maximes toutes pour le bien de l'Etat, & pour la gloire du Prince; ſans préoccupation contre les Etrangers. Son ſtile eſt beau & ſoutenu, orné même; & s'il étoit moins étendu & un peu plus pur, il n'y auroit rien à ſouhaiter. Il a de l'éloquence & du ſçavoir; peu de Lettres humaines, aſſez de Theologie: ſi rien lui défaut, c'eſt l'ordre & la méthode dans les longues Pieces; & s'il a rien de trop, c'eſt l'opinion trés-avantageuſe de lui.

LXV.

TALLEMANT.

Il ſçait aſſez la langue Grecque & Latine, & pour la Françoiſe ce qu'il écrit eſt aſſez pur & naturel. On n'a rien vû de lui qu'il ait fait de ſon chef que quelques Lettres & quelques Préfaces, dont on ne ſçauroit dire ni bien, ni mal. Il s'eſt jetté dans la Traduction des Vies de Plutarque; à quoi, par un grand travail, il réüſſit fort bien: (*a*) d'autre entrepriſe où il faut du fond & du deſſein, il ne s'en tient pas lui-même capable.

(*a*) Le Public en a jugé autrement.

LXVI.

BOILEAU. (a)

Il a de l'eſprit & du ſtile en Proſe & en Vers, & ſçait les deux Langues anciennes, auſſi-bien que la ſienne. Il pourroit faire quelque choſe de fort bon ſi la jeuneſſe & le feu trop enjoüé n'empêchoient point qu'il s'y aſſujettît.

LXVII.

FURETIERE.

Ecrit en Proſe & en Vers avec grand feu, & d'un ſtile aſſez pur. Il a de l'eſprit de reſte; eſt inventif & enjoüé, & a l'inclination à la Satyre ſans malignité pourtant : plus de

(a) C'eſt de Gilles *Boileau* dont il eſt ici parlé.

naturel que de ſçavoir, quoiqu'il n'en ſoit pas non plus entierement dépourvû. S'il ſe pouvoit laiſſer conduire, il ſeroit capable de grandes choſes; mais ſa liberté & l'opinion qu'il a de lui, ne ſouffrent pas qu'on le puiſſe eſperer.

LXVIII.

LE CLERC.

Ecrit raiſonnablement en Proſe Françoiſe, & non ſans eſprit. En Vers, il eſt beaucoup au-deſſus des médiocres, ſoit qu'il en faſſe de ſon chef, ſoit qu'il traduiſe la *Jeruſalem du Taſſe*, dont il a déja quelques chants achevez, montrent la force & la

délicatesse de sa veine. (*a*) Ses mœurs sont douces, & il croiroit un bon conseil.

LXIX.

SEGRAIS.

Sa Prose est pure, mais médiocre; & elle ne pique pas par ses brillans. Ses Vers ont plus d'esprit, & il y paroît du genie, du feu, de la douceur. Ses Odes & ses Eglogues le tirent du commun; & la traduction de l'*Eneïde* qu'il a fort avancée, achevera d'établir sa réputation. Il a assez l'usage du monde, & beaucoup de probité & de modération.

(*a*) M. *Chapelain* a trop consulté son amitié pour M. *le Clerc*, dans le jugement qu'il porte de ses Poësies.

LXX.

COTIN.

A beaucoup d'eſprit & de ſçavoir dans les Humanitez, & dans la Théologie; & il eſt bon Philoſophe moral & Logicien. Il écrit facilement, purement & éloquemment, auſſi-bien en vers, qu'en proſe, & a l'air du monde, & de converſation, ami de la liberté & du plaiſir, ſans dol & ſans malice. Le Jugement & la connoiſſance des affaires du monde, n'eſt pas en quoi il excelle: il a beaucoup publié d'ouvrages de galanterie & de pieté, avec une approbation égale, & ſi la principale partie étoit de la force des

autres, il pourroit passer entre les premiers Ecrivains.

LXXI.

PELISSON.

A l'esprit très-beau, & le stile trés-achevé en vers & en prose: Sa paraphrase sur le premier des *Institutes* est fort pure & éloquente, & sa préface sûr *Sarasin* des meilleures en ce genre. Sa poësie est galante & enjoüée; & s'il s'appliquoit tout entier aux Lettres, & qu'il eût plus de fond & de jugement, il seroit du premier ordre.

LXXII.

SCUDERY.

A peu de connoissance des Langues anciennes: pour la

ſienne il la parle aſſez purement. Son principal mérite eſt dans ſon naturel qui eſt beau, & s'il étoit reglé par le jugement, & ſoûtenu par le ſçavoir; il a une vigueur qui ne le laiſſeroit pas entre les hommes ordinaires. La preuve s'en voit dans ſes Comedies & dans ſon Alaric.

LXXIII.

CORNEILLE.

Eſt un prodige d'eſprit, & l'ornement du Théatre françois. Il a de la doctrine & du ſens, lequel paroît néanmoins plus dans tout le détail de ſes pieces, que dans le gros, où très-ſouvent le deſſein eſt faux, à les faire tomber parmi

les plus communes, ſi ce défaut d'art general n'étoit récompenſé amplement par l'excellence du particulier, qui ne ſçauroit être plus exquis dans l'execution des parties. Hors du Théatre on ne ſçait s'il réüſſiroit en proſe & en vers, agiſſant de ſon chef, car il a peu d'experience du monde, & ne voit guere rien hors de ſont métier. Ses paraphraſes ſur l'Imitation de Jeſus-Chriſt ſont très-belles, mais c'eſt plûtôt traduction, qu'invention.

LXXIV.

LA MENARDIERE.

Il écrit avec facilité & aſſez de pureté en vers & en proſe,

moins foible en françois, qu'en latin : ſon ſtile eſt mol & étendu, & dans ſes longues expreſſions ſe délaïe & ſe perd, ce qu'il y pourroit avoir de raiſonnable. Quand il ſe veut élever, il dégenere en obſcurité, & ne fait paroître que de beaux mots qui ne ſont que ſonner & ne ſignifient rien. Sa paraphraſe plûtôt que ſa traduction du Panegyrique de Pline, & ſa Pratique, le font paroître dépourvû de jugement, auſſi-bien que les pieces de ſon invention, qui font le principal du volume de vers qu'il a publié. Son Traité des eſprits naturels, & ſa paraphraſe de

quelques Epigrames de l'Anthologie ne sont pas méprisables, & s'il n'avoit fait voir que cela, il en seroit plus estimé; enfin, ce n'est pas un homme dont on puisse rien faire, ni sur qui on puisse appuïer aucun dessein, où il faille joüer tant soit peu de cervelle.

LXXV.

CASSAIGNE.

Est un très-bel esprit, & qui écrit également bien en vers & en prose françoise, avec plus de naturel que d'acquis, sur-tout dans les Lettres humaines. Son inclination pieuse l'aïant plus porté à l'étude de la Théologie, qu'à

tout autre. Son génie est soûtenu & ses expressions pures & fortes avec beaucoup de sentimens nobles & moraux. Il seroit plus propre à la Chaire, qu'à tout, si sa foible santé lui permettoit de s'y appliquer, & si son jugement se peut meurir, & temperer le beau feu qui l'agite, il y tiendra un des premiers rangs. Ce seroit aussi une plume à faire d'éclatans panegyriques; enfin c'est un des jeunes gens de ce Siecle de la plus belle esperance, & des plus nez à la vertu: car pour l'ambition & l'amour de ses Ouvrages, ce sont deux défauts qui ne sont blâmables qu'aux Gens

d'un âge plus avancé.

LXXVI.

DES MARETS.

C'eſt un des eſprits faciles de ce tems, & qui ſans grand fond ſçait une plus grande quantité de choſes, & leur donne un meilleur jour. Son ſtile de proſe eſt pur, mais ſans élévation : en vers il eſt abbaiſſé & élevé ſelon qu'il le deſire, & en l'un & l'autre genre il eſt inépuiſable & rapide dans l'éxécution, aimant mieux y laiſſer des taches & des négligences que de n'avoir pas bien-tôt fait. Son imagination eſt trop fertile, & ſouvent tient la place de jugement ; autrefois il s'en ſer-

voit pour des Romans & des Comedies, non sans beaucoup de succés : Dans le retour de son âge il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vîte qu'il alloit dans les Lettres profanes.

LXXVII.

CHAUMONT.

Ne manque pas d'esprit, & a assez le goût de la Langue. On n'a pourtant rien vû de lui, ni en Prose, ni en Vers qui lui puisse faire honneur : s'il ne prêche bien, il prêche & hardiment & facilement; le desir de la fortune l'a engagé à des bassesses au-dessous de sa naissance, & à un certain air d'agir qui lui fait

tort; mais c'eſt plus par manque de jugement, que par malignité naturelle.

LXXVIII.

BALESDENS.

Il eſt plus curieux, qu'habile; & plus cupide de gloire, que glorieux. Tout ce qu'il a publié de lui eſt au deſſous de la médiocrité. On lui a l'obligation des Eloges de Papyrius Maſſon, & de quelques Ouvrages de Grégoire de Tours. Il a encore des MS. fort conſiderables de Gens de Lettres à donner: c'eſt un bon homme.

LXXIX.

ESPRIT.

Son fort eſt dans la Théo-

logie, & il a peu de fonds hors de-là. Pour de l'imagination & du ſtile, il en a beaucoup, & écrit élegamment en Proſe & en Vers François. L'inégalité de ſa vie, quoique toujours innocente, le fait connoître pour un homme de peu de tête, & n'a pas empêché qu'on ne l'ait aimé à cauſe de ſa bonté. De Prédicateur, il eſt devenu Courtiſan, & de Courtiſan pere de famille; & tout pour faire fortune, dont il avoit grand beſoin.

LXXX.

VILLAYER.

On n'a rien vû de lui par écrit qui puiſſe faire juger

de l'étenduë de son esprit, & de la force, ou de la foiblesse de son stile. Ses confreres de l'Académie témoignent que ce qu'il dit lorsqu'il y fût admis, étoit bien pris pour le dessein, fort délicat pour les pensées, & fort pur pour l'expression; & que quand il opine, il le fait élégamment & sensément.

LXXXI.

MONTMOR.

Il a beaucoup d'esprit, & l'a plus témoigné dans plusieurs Epigrammes Latines, qu'en autre chose: Son amour pour les Lettres, & pour les Lettrez est très-ardent, & quelquefois liberal. A force

de ſubtilitez & d'affectations de méthode dans ſes raiſonnemens, il tombe dans la langueur & dans l'embarras. On n'a rien vû d'imprimé de lui, quoiqu'on diſe qu'il a force choſes commencées en matiére de Philoſophie. Il fait profeſſion de Carteſianiſme: & le bruit eſt qu'il n'a érigé une Aſſemblée académique chez lui, que pour établir cette nouveauté, & pour détruire la doctrine d'Ariſtote, en quoi il a trouvé de grandes contradictions.

LXXXII.

BAUTRU.

Il eſt plein d'eſprit & de ſçavoir, a l'humeur encore

enjoüée dans ſon grand âge, & au milieu de ſes infirmitez. On n'a rien vû de lui que quelques Satyres qu'il fit en ſa jeuneſſe, fort ingénieuſes, & qui ont fait grand bruit. Ceux qui ont part à ſon ſecret, diſent que les Relations de ſes Ambaſſades ne peuvent être mieux écrites: il a l'ame noble & bienfaiſante, ſur tout aux Sçavans, qu'il apprend être incommodez, dont il y a plus d'un éxemple.

LXXXIII.

SALOMON.

Il parle avec facilité, mais avec peu d'ordre & de ſolidité; & ſes Vers Latins ne

ſont pas plus excellens, que ſa Proſe Françoiſe.

LXXXIV.

BEZONS.

On n'a jamais rien vû de lui par écrit; mais auſſi bien que ſon précedent confrere, on l'a entendu comme Avocat Général au Grand Conſeil, parler élégamment & fortement en toutes rencontres: le Pariſien l'emportant beaucoup ſur le Gaſcon.

LXXXV.

GODEAU, Evêque de Vence.

C'eſt un de nos principaux Ecrivains François en Proſe & en Vers, où il montre une pureté & une facilité la plus grande du monde. Peu de

gens ont autant écrit & aussi élégamment que lui ; son caractere est plûtôt de douceur & d'élégance que de force & de régularité, sur tout ; c'est une ame noble, candide, & franche, qui va toujours à la justice & au bien sans interêt.

LXXXVI.

D'ESTRE'ES, Evêque de Laon.

Il n'a rien imprimé que l'on sache, mais on a vû plusieurs Lettres Françoises & Latines de la derniere beauté ; & qui font bien voir qu'il n'est pas seulement Docteur en Théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers.

LXXXVII.

PEREFIXE, Archev. de Paris.

Tant de Sermons éloquens, & une Histoire si purement & si gravement écrite, justifient trop le mérite de ce Prélat dans les Lettres, sur-tout dans les Françoises, & épargnent la peine de faire de ses mœurs & de sa vertu une description plus particuliere.

LXXXVIII.

CHAMBON.

Excelle plus en sçavoir solide, Philosophie, Théologie, Mathematiques, qu'en Eloquence, sur-tout Françoise. Il n'y a rien fait voir jamais; & ce qui fait soupçonner qu'il n'y égale pas son

feu

feu frere du Chatelet, c'eſt que ſon entretien & ſon avis quand il opine, n'ont rien que de fort ſimple; comme s'il ne croïoit pas cette qualité de bien diſant, digne d'entrer en communauté avec ſes autres connoiſſances.

LXXXXI.

Le Marquis DE COISLIN.

Parle fort bien & fort juſte, mais on n'a rien entendu de lui en matiere d'éloquence, qu'une Harangue courte & bonne, qu'il fit aux Etats de Bretagne, quand ſon tour vint d'y préſider. Du reſte il ſe pique plus de guerre que d'écriture.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'Ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, les *Mélanges de Litterature, tirez des Lettres de Monsieur Chapelain*, avec quelques autres Memoires, de même genre, qui méritent d'être imprimez. A Paris le 4. de Mai 1726. BLANCHARD.

63645617